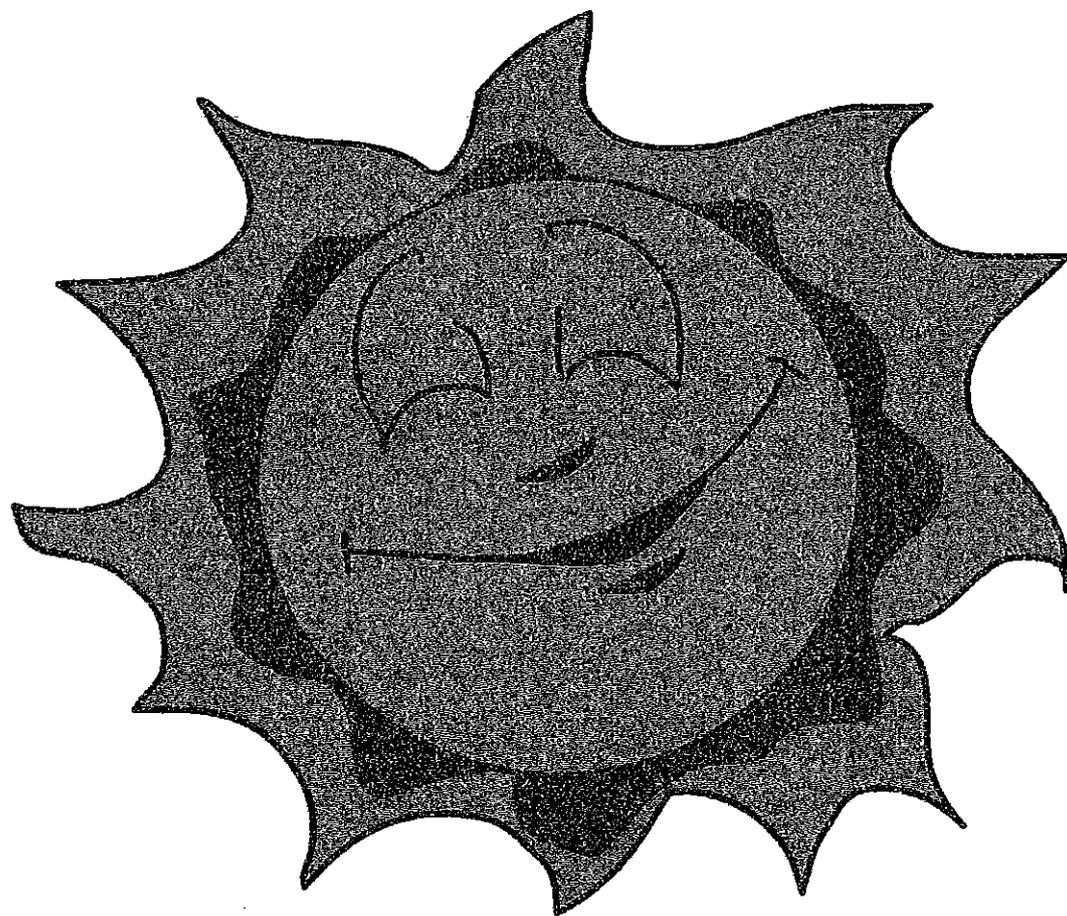




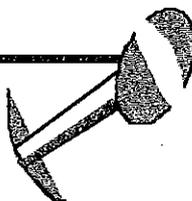
LE PETIT  
CORPATUS



JUILLET / AOÛT 2001  
N°167







# EDITO

Par Luc REYNIER

Dans votre passion, puisez la force.

Chacun y va avec sa sensibilité. Si je prends la plume cette fois pour l'édito du PETIT CORPATUS, c'est d'abord pour vous annoncer l'édition 2001 de « Montagne au Corps » le 25 Août prochain, avec au programme deux diaporamas sur le Mali et le Kenya et un troisième sur notre belle région.

C'est aussi pour vous emmener vers ces sommets où voguent l'imagination et le désir, où s'élèvent des regards, où s'en vont et viennent les pas des hommes. Modeste ou d'importance, simple éminence, phare, citadelle ou île magique ancrée aux portes de l'azur, chacun se tient dans l'espace comme invitation au voyage. Lieu possible d'un bonheur simple, d'un moment vécu d'harmonie, de l'esquisse d'un accomplissement.

Là-haut peut-être, au delà du doute et de la crainte, de l'effort, de la rudesse et du vide. Là-haut peut-être parfois se vivra, profond et fort, un mariage de plénitude et fragilité, partage et solitude, émerveillement et humilité, rire et silence.

Gravés au pied d'une montagne des mots nous disent : « Ce que tu vis au sommet te change profondément et te devient indispensable ». Et si les mots, les articles, les topos, les photos, diffusés depuis quelques temps dans les pages du PETIT CORPATUS vous ont donné l'envie de découvrir un sommet, une vallée, que sais-je ?... Puisse chacun de ces sommets vous être oasis et vous apporter bonheur et force...

Cette force qu'il faut pour accepter la vie avec ses tourments.

*A Baptiste,  
Qui m'accompagnera toujours  
Des neiges du Gargas  
Au sommet du Mont-Aiguille*

De retour de l'Obiou  
Luc REYNIER

# RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## 01 JUIN 2001

**PRESENTS :** MM.  
CARDIN, REYNIER,  
GONSOLIN,  
PASDRMADJIAN, CELCE,  
DUBOIS, BOULANGER,  
MASSE, GARAUD.  
**ABSENT :** M. PELLISSIER.  
**REPRESENTÉE :** Mme  
FRANCOU-CARRON  
**Secrétaire de Séance :**  
M. MASSE.

### **Ordre du Jour :**

- I)- Tirage au sort Jury Criminel 2002 (2).
- II)- Taxe de Séjour 2001 (2).
- III)- Tarifs Campings Municipaux à partir de 06/2001.
- IV)- Achat Maisons Centre-Bourg.
- V)- Tarifs Eau et Assainissement 2002.
- VI)- Conversion en Euros de la dette auprès de la Caisse d'Epargne.
- VII)- Questions diverses.

\*\*\*\*\*

### **I)- TIRAGE AU SORT JURY CRIMINEL 2002**

**(2) :**

Reporté à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

### **II)- TAXE DE SEJOUR 2001 (2) :**

Le Maire fait part au Conseil Municipal des remarques formulées par les commerçants au cours de la réunion d'information du 22/05/2001, sur les modalités de calcul de la nouvelle taxe de séjour, en particulier concernant la

modification du tarif unitaire. Après délibération, le Conseil Municipal décide d'annuler la délibération du 12/05/2001 et de mettre en place pour cette année 2001 une taxe de séjour forfaitaire calculée ainsi :

1) Période de perception du 15 Juin 2001 au 30 Septembre 2001 (sauf pour la plupart des meublés pour lesquels la période de perception restera du 1<sup>er</sup> Juillet au 31 Août)

2) La somme à payer pour chaque redevable (loueur de chambres, de meublés ou d'emplacements de camping) est le produit de :

(sa capacité d'accueil) x (tarif unitaire de la catégorie) x (période de perception = 107 ou 62 jours) x (coefficient d'occupation de 60% ou 70%, résultant de l'abattement obligatoire de 40% ou 30%) x (coefficient d'occupation compris entre 70% et 85% résultant de l'abattement facultatif communal de 30% ou 15%) [Voir tableau en Mairie].

Les tarifs étant fixés par nuitée et par unité de capacité d'accueil de la manière suivante :

- Hôtel de tourisme classé 2\* : 3 F

- Village de vacances catégorie confort :

1,50 F

- Hôtel classé sans étoile meublé :

2 F

- Camping :

1 F

Le paiement se fera au vu d'un titre de recettes de la Perception et le versement devra être effectif dans les 20 jours suivant la fin de la période de perception, tout

retard de paiement donnant lieu à l'application d'un intérêt de retard de 0,75% par mois de retard.

Le vote pour l'instauration de la taxe de séjour forfaitaire a été le suivant :

Pour : 9 ; Contre : 1

### **III)- TARIFS CAMPINGS MUNICIPAUX A PARTIR DE JUIN 2001 :**

Le Maire propose au Conseil Municipal de procéder à une actualisation du tarif des Campings Municipaux.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide de fixer les prix de location suivants :

1) Emplacement à l'année : 2200 F

2) Emplacement :  
\* avec EDF : 38 F  
\* par personne : 10 F

\* par enfant - de 7 ans : 5 F  
3) Forfait mensuel (2 personnes) :

\* Juillet et Août : 1400 F  
\* Hors saison : 1100 F

4) Taxe de séjour :  
1 F /Nuit/Personne  
du 15/06 au 30/09/2001

### **IV)- ACHAT MAISONS CENTRE-BOURG :**

Le Maire informe le Conseil Municipal de l'aboutissement des négociations avec les différents propriétaires pour l'acquisition des maisons dans le centre-bourg.

Le prix arrêté est le suivant :

- Maison EVRARD : 350 000 F

- Maisons GIRAUD : 150 000 F

- Maison PORCERO :

100 000 F  
(la répartition de cette somme au sein de l'indivision restant à préciser)

- Maison DEVOLUY :

200 000 F

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour signer un compromis de vente avec les propriétaires sur le prix ci-dessus négocié, charge le Maire de signer le compromis de vente préparé à cet effet par l'étude de Maître MATHIEU et de demander l'obtention des subventions dans le cadre du Contrat Global (action 31 : « aider les collectivités à constituer des réserves foncières et immobilières destinées à favoriser l'extension du parc de logements locatifs »), le montant de la subvention étant de 20% pour la Région et 10% pour le Département (pourcentages appliqués sur les m<sup>2</sup> habitables des propriétés).

#### V)- TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT

2002 :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le coût du projet de réalisation de l'assainissement sur l'ensemble de la Commune de CORPS est de l'ordre de 11 630 000 F HT.

Pour financer cette opération, la Commune devra, dans le cadre du budget de l'Eau et de l'Assainissement, contracter un emprunt d'un montant de 2 800 000 F dont le remboursement sur 30 ans sera d'environ 200 000 F par an.

Il faut donc, par le biais des recettes Eau et Assainissement, obtenir une

rentrée supplémentaire de 200 000 F

Après délibération, le Conseil Municipal décide de fixer pour 2002 les tarifs HT suivants :

- Entretien branchement, compteur : 61,80F

- Forfait eau 60m<sup>3</sup> (>60m<sup>3</sup>) : 200F

- M<sup>3</sup> d'eau supplémentaire : 6,18F

- Forfait Assainissement (toutes habitations) : 450 F

- Taxe assainissement/m<sup>3</sup> supplémentaire (>60m<sup>3</sup>) : 2,60F

Le Conseil Municipal préconise d'autre part de procéder au changement étalé sur plusieurs années des compteurs les plus anciens et d'équiper progressivement toutes les habitations de compteurs d'eau.

#### VI)- CONVERSION EN EUROS DE LA DETTE AUPRES DE LA CAISSE D'EPARGNE :

Considérant qu'au cours de la période du 01/01/1999 au 31/12/2001 l'utilisation de l'Euro dans les relations contractuelles est laissée à l'appréciation des parties, Considérant que pendant la période transitoire la conversion en unité Euro des contrats d'emprunt en cours d'exécution, initialement libellés en unité Franc, peut être effectuée par les parties, Considérant que cette conversion doit alors être opérée en conformité avec la réglementation communautaire, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de convertir l'unité Franc en unité Euro pour le contrat de prêt souscrit auprès de la Caisse d'Epargne des Alpes sous le n°CR 00951682861 dont les caractéristiques sont les suivantes :

Montant initial : 190 000 F

Durée : 144 mois

Date de départ de l'amortissement :

25/03/1995

Date de fin du crédit :

25/03/2007.

#### VII)- QUESTIONS

##### DIVERSES :

##### 1) Salle des Fêtes :

Il est demandé aux employés communaux de s'assurer que la Salle des Fêtes reste fermée en dehors des jours d'utilisation dont la réservation se fait en Mairie.

##### 2) Pourvoi en Cassation contentieux Commune / ASLACAC :

Le Maire donne lecture de la lettre de Maître FESSLER, avocat de la Commune, en date du 22/05/2001 à propos des démarches à entreprendre à la suite du Pourvoi en Cassation formé par l'ASLACAC consécutif à l'Arrêt rendu par la Cour d'Appel de Grenoble.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide de choisir la SCP PIWNICA et MOLINIE, avocats à la Cour de Cassation et au Conseil d'Etat, pour représenter la Commune devant la Cour de Cassation.

##### 3) Demande de M. LECTARD pour une exonération de TH :

Il faut que l'état « vide de meubles » soit constaté par la visite d'un élu dans les locaux concernés.

##### 4) Pompiers :

Une manœuvre d'extinction de feu est prévue : accord pour l'utilisation de l'ancienne décharge en veillant à récupérer les restes calcinés.

Portes du bâtiment des  
Pompiers : une mise en état  
est nécessaire avant le  
transfert des locaux au  
SDIS (coût 14 000 F HT).

5) Devis de l'ONF pour  
extraction de bois Chemin  
de la Micro-centrale :  
13 995 F TTC : Accord du  
Conseil Municipal.

\*\*\*\*\*

## 15 JUIN 2001

**PRESENTS :** MM.  
CARDIN, CELCE, MASSE,  
FRANCOU-CARRON,  
GARAUD, REYNIER,  
GONSOLIN, BOULANGER,  
DUBOIS, PELLISSIER.  
**ABSENT :** M.  
PASDRMADJIAN.  
**Secrétaire de Séance :**  
M. MASSE.

### **Ordre du Jour :**

- I)- Tirage au sort Jury  
Criminel 2002 (2 bis).
- II)- Marchés pour travaux  
de réhabilitation  
Bibliothèque, Mairie.
- III)- Bail Pastoral.
- IV)- Convention de location  
café littéraire, salles  
d'exposition.
- V)- Questions diverses.

\*\*\*\*\*

### **I)- TIRAGE AU SORT JURY CRIMINEL 2002 (2 bis) :**

Le tirage au sort a désigné  
les personnes suivantes  
comme jurés d'Assises :  
Mme BLANCHARD Hélène  
(Monestier d'Ambel), M.  
HOSTACHY Paul (St  
Laurent en Beaumont), M.  
CHARLES Paul, Auguste (La  
Salette).

### **II)- MARCHÉS POUR TRAVAUX DE REHABILITATION**

#### **BIBLIOTHEQUE, MAIRIE :**

La Commune de CORPS a confié  
à TERRITOIRES 38, par  
convention en date du  
06/11/2000, une mission de  
mandat conformément à la loi  
MOP du 12/07/1985, en vue de  
procéder à la réhabilitation de  
la Bibliothèque et de la salle du  
Conseil dans l'enceinte de la  
Mairie.

Le 27 Février 2001, un avis  
d'appel public à la concurrence  
a été envoyé aux journaux  
suivants, en application des  
articles 296 à 298 du Code des  
Marchés Publics : Les Affiches  
de Grenoble et du Dauphiné et  
le Dauphiné Libéré.

La Commission d'Appel  
d'Offres de la Commune de  
CORPS s'est réunie le 10 Avril  
2001 pour procéder à  
l'ouverture des plis et a  
déclaré les lots suivants :

#### **\* Fructueux sous réserve d'analyse :**

- 1- Gros œuvre, Démolition ; 2-  
Couverture Tuiles ; 3-  
Menuiseries extérieures bois ;
- 6- Doublage, Cloisons, Faux  
Plafonds ; 7- Peinture et  
Finitions ; 8- Chauffage ; 10-  
Plomberie, Sanitaires.

#### **\* Infructueux :**

- 4- Serrurerie ; 5- Menuiseries  
intérieures ; 9- Electricité.
- Pour ces derniers lots, la  
Commission a décidé de lancer  
une nouvelle consultation par  
voie de marchés négociés.

La Commission d'Appel  
d'Offres s'est de nouveau  
réunie le 17 Avril 2001 et, au  
vu du rapport d'analyse des  
offres du Maître d'œuvre, a  
proposé de retenir les  
entreprises suivantes :

- 1- AY : 325 587,50 F HT  
(49635,49 Euros) ; 2-  
PEREIRA : 84 008 F HT  
(12806,94 Euros) ; 3- BOVE :  
111 030 F HT (montant option

4650 F HT ; total 17635,30  
Euros) ; 6- PACALET :  
132445,05 F HT (20191,12  
Euros) ; 8- PRA :  
148403,02F HT (22623,89  
Euros) ; 10- PRA :  
43366,90F HT (6611,24  
Euros).

Le Conseil Municipal, après  
délibération, donne son  
accord sur le choix des  
entreprises proposé et  
autorise TERRITOIRES 38,  
mandataire de la Commune  
de CORPS, à signer les  
marchés se rapportant à  
cette opération.

### **III)- BAIL PASTORAL :**

Le Maire présente au  
Conseil Municipal les  
nouveaux statuts du  
Syndicat d'Alpage du  
Journal et le texte du Bail  
Pastoral à conclure entre la  
Commune de CORPS et le  
Syndicat d'Alpage du  
Journal.

Le Conseil Municipal, avant  
d'accepter de signer le Bail,  
propose que les  
modifications suivantes  
soient apportées :

#### **1) Concernant l'article 6 des statuts, nouvelle rédaction :**

« En cas de refus  
d'admission d'un nouveau  
sociétaire, le Cosneil  
d'Administration sera tenu  
de faire connaître à  
l'intéressé et à la Commune  
de COPRS les motifs de sa  
décision. »

#### **2) Concernant le texte du Bail :**

##### **Article 4 Gestion :**

- Obligations du  
preneur
- Remplacer : « le  
bailleur s'engage à fournir  
l'alimentation d'eau  
nécessaire à l'abreuvement  
des bêtes pendant la saison  
d'alpage » par « le preneur  
s'engage à remettre en état

la prise d'eau et le réservoir, dont l'aménagement avait été fait par la Commune de CORPS »

3) Article 6 :

A rajouter : « les portes d'accès au parc seront installées de manière à permettre le passage à tout moment des randonneurs, VTT, cavaliers ... »

IV)- CONVENTION DE LOCATION CAFE LITTERAIRE, SALLES D'EXPOSITION :

Un contrat de location complémentaire doit être passé entre la Commune de CORPS et le locataire de la maison de la Montée des Fossés dans laquelle il est prévu d'aménager un café littéraire et des salles d'exposition. Le locataire devra prendre en charge le coût de l'emprunt nécessaire à la réalisation des travaux, diminué des subventions obtenues.

A ce jour, la notification des subventions n'est que partielle et il faut donc attendre pour déterminer le coût résiduel de l'opération.

V)- QUESTIONS DIVERSES :

- L'appartement de l'Ecole sera libre au 01/09/2001 ; les personnes intéressées doivent s'adresser au Secrétariat de Mairie.

- L'Agence pour le Développement de la Matheysine demande que la Commune choisisse un représentant pour son Assemblée Générale du Jeudi, 05/07/2001. M. REYNIER Luc est désigné.

- Réclamation Eau : la facturation concernant un jardin ne correspond pas à la consommation relevée les

autres années. Il est décidé d'appliquer le forfait 60 m<sup>3</sup>.

- Réclamation Taxes de Séjour : pas de changement décidé, sauf un ajustement sur le nombre de chambres pour un hôtel (de 30 à 27 chambres).

- Passage de l'ancienne voie de chemin de fer entravé par une barrière : il sera demandé à M. GUEYDAN Henri de laisser le passage pour les piétons, les VTT, les cavaliers...

- Des courriers de rappel seront envoyés aux artisans concernés pour la fourniture du portail et de la rampe d'accès à la MAPAD et le changement des lampes de sol défectueuses aux abords de la Mairie.

\*\*\*\*\*

06 JUILLET 2001

**PRESENTS :** MM. CARDIN, CELCE, FRANCOU-CARRON, GONSOLIN, BOULANGER, DUBOIS.

**REPRESENTE :** M. GARAUD

**ABSENT :** MM. REYNIER, PASDRMADJIAN, MASSE, PELLISSIER.

**Secrétaire de Séance :**  
Mme FRANCOU-CARRON.

**Ordre du Jour :**

I)- Choix des entreprises pour les travaux de réhabilitation Bibliothèque / Mairie.

II)- Convention de location Café Littéraire, Salles d'Exposition.

III)- Choix de l'architecte pour les travaux de réalisation du Café Littéraire et des Salles d'Exposition.

IV)- Avis d'appel à la concurrence préalable à la passation d'un marché négocié pour les travaux de réalisation du Café Littéraire et des Salles d'Exposition.

V)- Questions Diverses.

\*\*\*\*\*

I)- CHOIX DES ENTREPRISES POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION

MAIRIE/BIBLIOTHEQUE:

Le Maire rappelle qu'au terme de l'appel d'offres ouvert lancé pour les travaux de réhabilitation de la Bibliothèque et de la Salle du Conseil, 3 lots n'avaient fait l'objet d'aucune offre (lot n°4 Serrurerie ; lot n°5 Menuiseries intérieures ; lot n°9 Electricité) et que la Commission d'Appel d'Offres avait décidé de lancer une procédure de marché négocié après appel d'offres infructueux.

Un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé le 15/05/2001 au Dauphiné Libéré (Editions Isère et Hautes-Alpes).

Seules 3 entreprises ont fait acte de candidature. Elles ont été consultées :

Lot n°5 : Entreprise FEUTRIER

Lot n°9 Entreprise VIDAL ; Entreprise GHENNAM.

Aucune entreprise ne s'est manifestée pour le lot serrurerie.

L'entreprise GHENNAM n'a pas remis d'offre.

Après négociations avec les entreprises FEUTRIER et VIDAL et sur proposition de la maîtrise d'œuvre, il est proposé de retenir :

- pour le lot n°5, menuiseries intérieures, l'entreprise FEUTRIER pour un montant de 248 150 F HT (estimation de la maîtrise d'œuvre 243 500 F HT)

- pour le lot n°9, électricité, l'entreprise

VIDAL pour un montant de 140 550 F HT (estimation de la maîtrise d'œuvre 133400 F HT.

Compte tenu des lots attribués à ce jour, le montant des travaux pour l'opération s'élèverait à : 1 410 150 F HT.

Dans ces conditions et compte tenu du respect de l'estimation globale des travaux (1 485 160 F HT), le Maire propose de retenir les offres des entreprises FEUTRIER et VIDAL pour les lots et montants énoncés plus haut.

Le Maire propose également, compte tenu de la nature des travaux de réhabilitation, d'approuver une proposition d'extension de la mission du Bureau de Contrôle Technique Alpes Contrôle pour cette opération, soit la mission « LE : solidité des existants » pour un montant forfaitaire de 4 600 F HT.

Cette extension de mission permet d'élargir les garanties d'assurances. A cet égard, le Maire rappelle également qu'une consultation a été engagée pour l'assurance Dommages Ouvrages ; GRAS SAVOYE et GROUPAMA ont remis une proposition.

En incluant l'assurance des immatériels, bon fonctionnement et dommages ouvrages aux existants, la proposition de GROUPAMA est mieux disante, à prix relativement égal (36 000 F HT). Le Maire propose de retenir la proposition de GROUPAMA. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accepter ces propositions et autorise TERRITOIRES 38, mandataire de la Commune de CORPS, à

signer les marchés et contrats correspondants.

## II)- CONVENTION DE LOCATION CAFE LITTERAIRE ET SALLES D'EXPOSITION :

L'établissement d'une convention sera nécessaire pour la mise à disposition éventuelle d'une partie des locaux transformés en café littéraire et salles d'exposition. Dans l'immédiat, pas de changement du bail de location actuel passé avec Mr CLERGEAUD.

Mr DUMAS

## III et IV)- CHOIX DE L'ARCHITECTE POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DU CAFE LITTERAIRE ET SALLES D'EXPOSITION ; AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE PREALABLE A LA PASSATION D'UN MARCHE NEGOCIE POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DU CAFE LITTERAIRE ET DES SALLES D'EXPOSITION :

Compte tenu des notifications de subvention manquantes et d'une absence de convention de mise à disposition des futurs locaux rénovés, le Conseil Municipal propose, pour l'instant, de ne pas engager les travaux.

Le Conseil Municipal décide de faire appel à Mr MARCHAND pour une étude de remise en état du Jardin de Ville.

## IV)- QUESTIONS DIVERSES :

1) Demande du KUKLOS pour autorisation de descente en rappel du clocher par des guides le 25 Août à l'occasion du Festival « Montagne au Corps » : accordé.

2) Ouverture de la Maison du Tourisme : de 9h00 à 12h30 et

de 15h30 à 18h30 du lundi au samedi ; le dimanche du 14/07 au 15/08 de 9h00 à 13h00.

3) Lettre de Mme Nicole GALVAIN pour l'installation d'une lampe Rue Pertuisière : avis favorable du Conseil Municipal.

4) Il est décidé d'étudier la mise en place d'un colombarium au cimetière.

5) Participation au Programme d'Entretien des Zones Menacées d'Abandon (PEZMA) :

Le Maire informe le Conseil Municipal de la décision du Conseil Général de poursuivre l'opération PEZMA sur la Commune pour une période de 5 ans à partir du 01/04/2000.

Les parcelles éligibles font l'objet d'un recensement cartographique disponible en Mairie et doivent être entretenues selon le cahier des charges figurant dans la convention PEZMA intervenant entre le demandeur, la Commune, le Conseil Général.

En contrepartie du travail réalisé, le Conseil Général décide des aides à attribuer sur la base de 430 F/ha/an pour le contrat entretien et 900 F/ha/an pour le contrat réhabilitation.

Le Conseil Général participe de 35% du montant calculé, la Commune étant sollicitée pour intervenir à hauteur de 15%. L'Union Européenne apporte un cofinancement identique à la participation de la Commune et du Conseil Général.

Le paiement de la totalité de l'aide aux agriculteurs sera effectué par le Centre National d'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles

(CNASEA), désormais payeur unique de toutes les aides agricoles et environnementales.

Annuellement, après instruction des dossiers, le Conseil Général émettra un titre de recette à l'encontre de la Commune, correspondant à la participation communale pour l'ensemble des dossiers.

Cette participation financière, ainsi que celle du Conseil Général, seront transmises par ce dernier au CNASEA. Le transit des fonds entre la Commune et le Conseil Général sera régi par une convention transmise prochainement par le Conseil Général.

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- d'accompagner financièrement, sur les 5 années du programme 2000/2005, l'opération PEZMA à hauteur de 15% du montant total versé

- de participer au suivi des dossiers PEZMA, par l'intermédiaire de la Commission Communale, tel que formulé dans les conventions signées par le Maire

- d'autoriser le Maire à signer la convention régissant le transfert des fonds communaux avec le Président du Conseil Général.

6) Vente terrain à Mr CHARLES : le Conseil Municipal décide de fixer le prix de vente du terrain cadastré AC 479 à 80 F/m<sup>2</sup>.

La superficie sera déterminée sur place et un document d'arpentage effectué aux frais de l'acheteur avant

établissement de l'acte notarié.

#### 7) Subventions :

Le Maire informe le Conseil Municipal de l'achat de livres d'occasion par la Bibliothèque le jour de la Foire aux Livres et de la proposition de l'ADT pour l'animation musicale durant les mois de Juillet et Août 2001.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

- 2 350 F à la Bibliothèque de CORPS pour l'achat de livres d'occasion "

- 8 400 F à l'ADT pour l'organisation de concerts Rue des Fossés.

#### 8) Conversion de prêt bancaire Crédit Agricole Sud-Rhône-Alpes :

Considérant qu'au cours de la période du 01/01/1999 au 31/12/2001, l'utilisation de l'Euro dans les relations contractuelles est laissée à l'appréciation des parties.

Considérant que, pendant la période transitoire, la conversion en unité Euro des contrats d'emprunt en cours d'exécution initialement libellés en unité Franc, peut être effectuée par les parties.

Considérant que cette conversion doit alors être opérée en conformité avec la réglementation communautaire. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide que, dans le contrat d'emprunt qui figure dans le constat global de conversion ci-joint, l'unité Franc soit convertie en Euro.

Le Conseil Municipal, d'autre part, autorise le Maire à signer le constat global de conversion présenté.



### INFO

CORPS est à l'honneur dans le supplément gratuit du Dauphiné Libéré 'GUIDE DE L'ETE EN SUD-ISERE'.

Deux pages consacrées aux points incontournables de notre si joli village, articles et belles photos à l'appui !

Vous y trouverez également des articles sur tout ce que l'on peut découvrir dans la région.

Vous pouvez vous procurer ces journaux gratuitement à CORPS à la Maison du Tourisme ou au Panier des 4 Saisons.



# INFOS

## Connaissez-vous la PAIO ?

La PAIO Permanence d'Accueil, d'Information, d'Orientation est un service de l'Agence pour le Développement de la Matheysine au sein de la Maison du Développement et de l'Emploi Z.I Les Marais 38350 LA MURE.

Elle s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 26 ans, en recherche de formation ou d'emploi, résidant sur l'un des trois cantons de la Matheysine : La Mure, Corps et Valbonnais.

Vous accueillir, vous proposer une aide technique, pédagogique voire financière, vous aider à vous insérer socialement et professionnellement, c'est le métier des conseillères de la PAIO.

Marie-Pierre BONOMI, Christelle LEMAIRE, Gisèle SAULQUIN peuvent vous recevoir tous les jours du lundi au vendredi de 8H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H30 sur rendez-vous.

N'hésitez pas à les contacter au 04 76 81 28 60.

\*\*\*\*\*

## PRESENTATION du

### SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX « SAGE » :

Un SAGE est une démarche issue de la loi sur l'eau de 1992 qui a pour fondement la gestion collective de l'eau et des milieux aquatiques. Cela passe par une meilleure compréhension, un plus grand respect, voire une reconquête des fonctions et mécanismes naturels, car ils s'avèrent essentiels à la pérennisation des usages humains.

Le SAGE est un outil de planification et d'orientation à long terme de la politique de l'eau au niveau d'une unité hydrologique cohérente.

#### 4 objectifs généraux :

- Fixer des objectifs de qualité de l'eau à atteindre dans un délai donné.
- Répartir l'eau entre les différentes catégories d'usagers
- Identifier et protéger les milieux aquatiques sensibles
- Définir des actions de développement et de protection des ressources en eau et de lutte contre les inondations.

Mais chaque SAGE est unique du fait de ses spécificités.

Un SAGE a été créé pour le DRAC et la ROMANCHE compte tenu des situations problématiques et des enjeux significatifs mis en évidence.

Le projet s'appuie sur une véritable dynamique et une forte volonté politique puisant son origine dans le Comité Drac Vivant. C'est l'ensemble de bassin versant du Drac dans sa partie iséroise qui est considéré avec son affluent principal la Romanche et tous les autres affluents. Ce territoire compte plus de 300 000 habitants, couvre plus de 2 500 Km<sup>2</sup> et concerne 119 communes.

La Commission Locale de l'Eau, noyau opérationnel du SAGE associe les différents acteurs de la gestion locale de l'eau (collectivités territoriales, usagers, Etat).

En 2001, le SAGE Drac-Romanche se situe au niveau de :

- L'état des lieux (recueil des données et connaissances nécessaires)
- Le diagnostic global (synthèse des informations).

C'est à l'issue de ces étapes que les thématiques majeures du SAGE seront définitivement arrêtées.

Le SAGE, projet de grande envergure, met l'accent sur l'efficacité pour aboutir à des résultats significatifs dans un délai raisonnable.

## CALENDRIER DES ANIMATIONS ETE 2001

### JUSQU'AU DIMANCHE 12 AOÛT :

- \* 5<sup>ème</sup> Salon des Arts à la Salle des Fêtes

Exposition de Peinture, Sculpture et Photographie - Entrée gratuite

### JUSQU'AU MERCREDI 15 AOÛT :

- \* Exposition des tableaux de S. PAU et sculptures de J. GAILLARD

Ecole Maternelle - Tous les après-midis - Entrée gratuite

### SAMEDI 4 AOÛT :

- \* Boule du Chamois : Challenge Rivière à 18h00 au Clos des Marronniers.

- \* « Les Nuits Musicales » à l'Eglise de Corps 21h00 - Entrée 85 F

K-H.Kim (Harpe) G.Sutre (Violon) (Corelli, Bach, J.Cras, Haendel, Saint-Saëns)

### MARDI 7 AOÛT :

- \* Sortie Découverte du Patrimoine ; balade commentée sur le Sentier de la Sézia

De 9h00 à 12h00 - Gratuit

### MERCREDI 8 AOÛT :

- \* Apéritif-Concert Rue des Fossés à partir de 18h30 - Gratuit

### JEUDI 9 AOÛT :

- \* Sortie Découverte Forestière sur « Le Grand Chemin »

De 9h00 à 12h00 - 60 F/adulte et 10 F/enfant

- \* Concert de musique d'Amérique Latine avec le groupe LLAPAKU

Rue des Fossés, de 18h00 à 20h00 - Gratuit

### SAMEDI 11 AOÛT :

- \* « Les Nuits Musicales » à l'Eglise de Corps 21h00 - Entrée 85 F

B. Soustrot (Trompette) J. Dekindt (Orgue) (Vivaldi, J.J. Mouret, Bach, Albinoni, Haendel)

### DIMANCHE 12 AOÛT :

- \* Boule du Chamois : Challenge du Souvenir à 13h30 au Clos des Marronniers

### DU LUNDI 13 AU SAMEDI 18 AOÛT :

- \* Tournoi amical du Tennis-Club de CORPS

### MARDI 14 AOÛT :

- \* Sortie Découverte du Patrimoine ; balade commentée sur le Sentier de la Sézia

De 9h00 à 12h00 - Gratuit

- \* Journée « Livres et Artisans dans la rue », Place de l'Eglise de 10h00 à 22h00

- \* « Les Nuits Musicales » à l'Eglise de Corps 21h00 - Entrée 85 F

Trio Violoncelle/Flûte/Piano : R. Déjardins (Violoncelle) M. Le Tac (Flûte) M. Godeny (Piano)

### MERCREDI 15 AOÛT :

- \* Fête du Lac du Sautet : Jeux nautiques, Concours de Pétanque et Animations l'après-midi ;

Feu d'artifices sur le lac et Bal en soirée

### JEUDI 16 AOÛT :

- \* Sortie Découverte Forestière sur « Le Grand Chemin »

De 9h00 à 12h00 - 60 F/adulte et 10 F/enfant

### MARDI 21 AOÛT :

- \* Sortie Découverte du Patrimoine ; balade commentée sur le Sentier de la Sézia

De 9h00 à 12h00 - Gratuit

### MERCREDI 22 AOÛT :

- \* Apéritif-Concert Rue des Fossés à partir de 18h30

### JEUDI 23 AOÛT :

- \* Sortie Découverte Forestière sur « Le Grand Chemin »

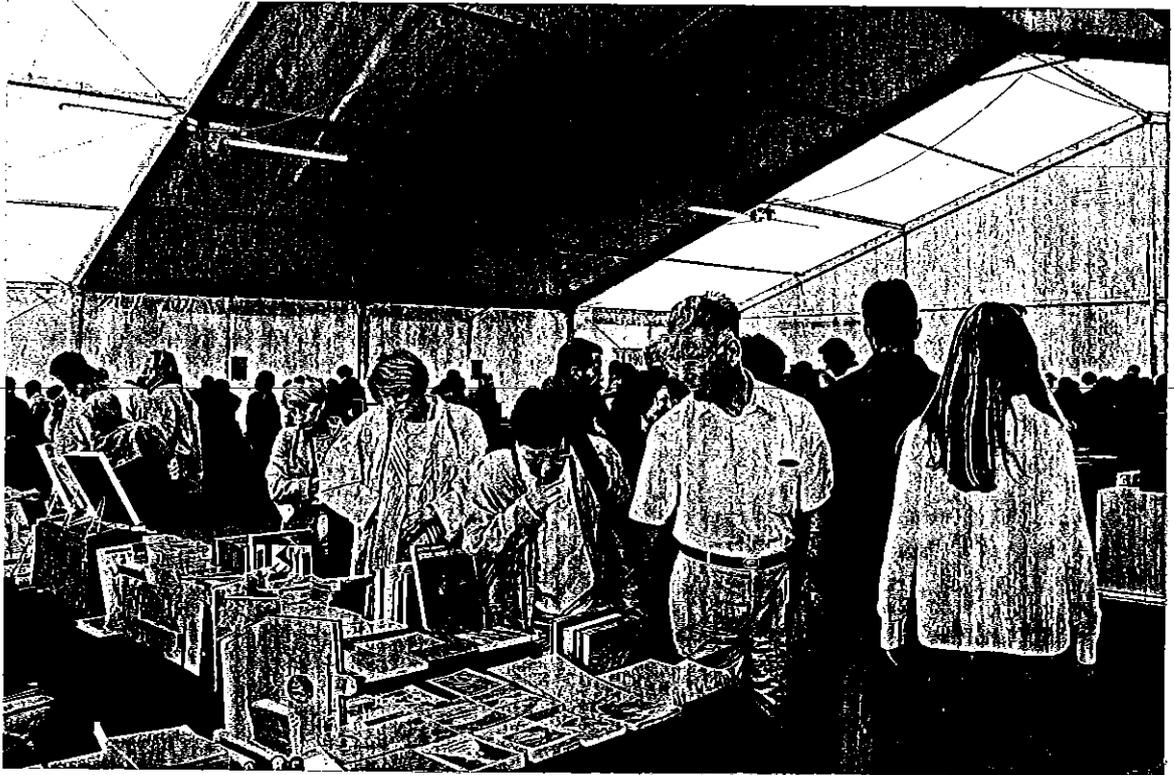
De 9h00 à 12h00 - 60 F/adulte et 10 F/enfant

### SAMEDI 25 AOÛT :

\* « Montagne au Corps » : Descente du clocher en rappel l'après-midi ; en soirée, Salle des Fêtes, apéritif et grillades, puis 2 diaporamas sur le mali et le Kénya, 1 diaporama sur la région.

# FOIRE AUX LIVRES ET CARTES POSTALES ANCIENNES BROCANTE / VIDE-GRENIER

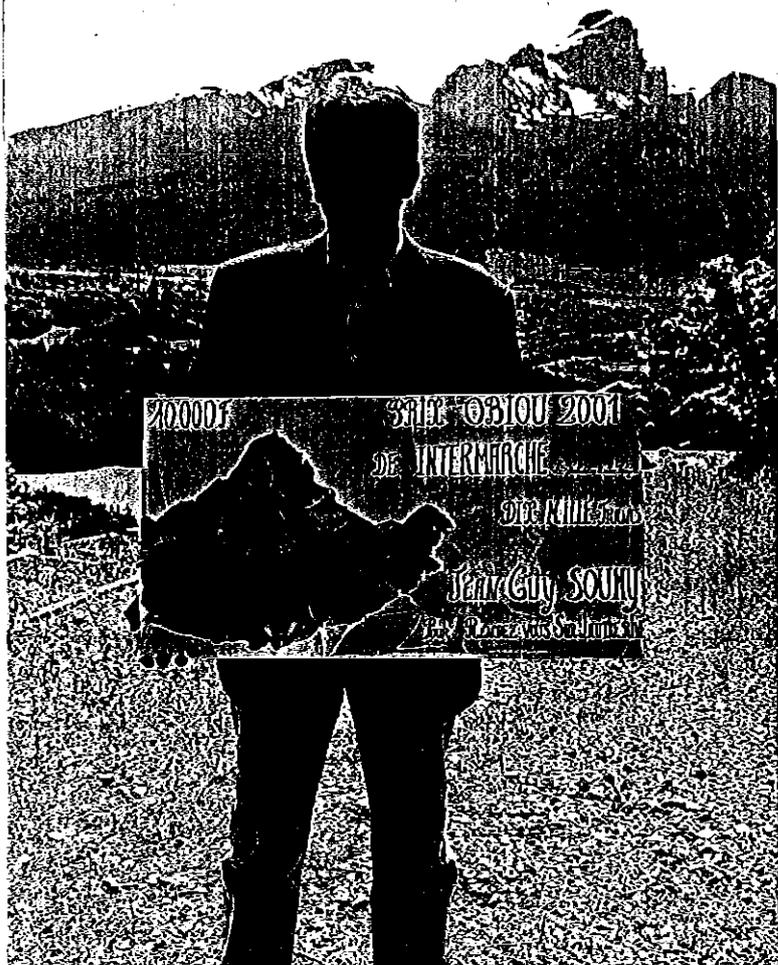
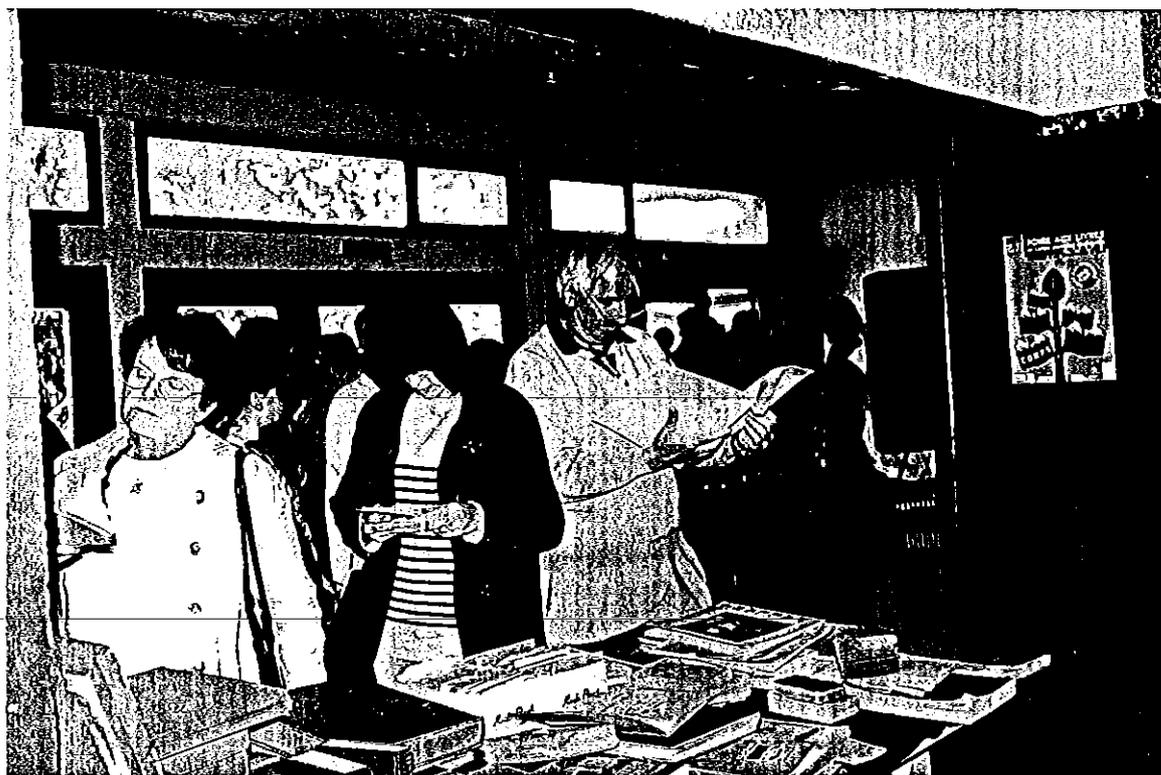
La 5<sup>ème</sup> Edition de la Foire aux Livres et Cartes Postales Anciennes s'est déroulée comme chaque année, le week-end de Pentecôte. Pour des raisons de place, elle se situe désormais à la salle des fêtes agrémentée d'un chapiteau de 400m<sup>2</sup>.



Cette manifestation est maintenant un événement incontournable du Sud-Isère et la qualité de son choix permet aux passionnés de trouver ce qu'ils cherchent. Cette année, les visiteurs pouvaient également faire une recherche généalogique sur l'origine de leur nom de famille grâce à un logiciel conçu à cet effet.



Plus d'une trentaine de libraires, bouquinistes et vendeurs de cartes postales anciennes se sont installés. Après 2 ou 3 heures de déballage dans une ambiance très conviviale, les professionnels, fidèles pour la plupart à cette manifestation, étaient fin prêts pour accueillir le public venu nombreux dès l'ouverture de la foire.



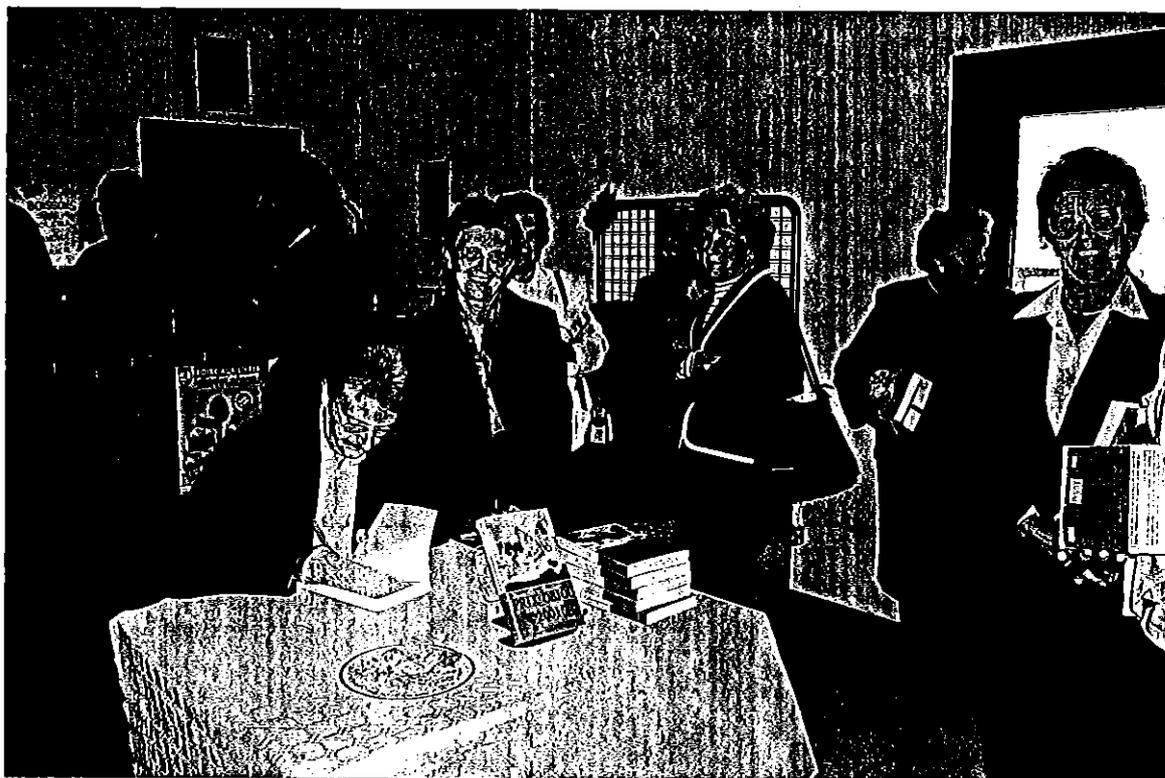
Le Dimanche 3 Juin a été marqué par la remise du Prix Obiou 2001 en partenariat avec Intermarché d'une valeur de 10 000F et décerné à l'auteur du meilleur roman régional (toutes régions).

Un comité de lecture a donc lu les 31 œuvres envoyées par des Maisons d'Édition et a sélectionné un seul et dernier roman.

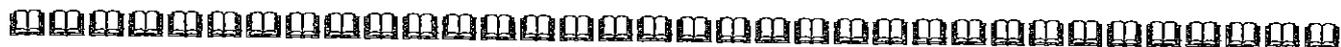


Le lauréat du Prix Obiou 2001 est Jean-Guy SOUMY, professeur de mathématiques à l'I.U.F.M. de Limoges pour son roman «RENDEZ-VOUS SUR L'AUTRE RIVE» (disponible à la bibliothèque).

Le Maire de Corps et Conseiller Général, Gérard CARDIN, a vivement remercié Mr SOUMY qui a ensuite fait une séance de dédicaces.



Cette manifestation qui se déroule depuis 5 ans déjà et dont le bilan s'améliore chaque année davantage nous incite à penser que la mise en place d'un Village Européen du Livre à Corps, déjà amorcée avec l'installation d'une Maison d'Édition et d'un Bouquiniste, sera un atout supplémentaire pour la région.



Le Lundi de Pentecôte était réservé à la Brocante et Vide-Grenier. C'est une journée qui remporte depuis deux ans qu'elle existe un vif succès auprès des visiteurs comme des vendeurs qui sont très souvent des particuliers venus eux aussi chiner sur les stands voisins.

Plus de 50 stands avaient pris place ça et là, à l'intérieur, sous le chapiteau, mais aussi à l'extérieur. Des objets hétéroclites, de l'utilitaire, des vêtements, mais aussi des objets de collection pouvaient être marchandés pour le plaisir de tous.

On pouvait noter la présence d'un stand humanitaire avec de l'artisanat sud-américain haut en couleurs.

Au vu des nombreuses demandes, nous vous informons que nous renouvelons la **Brocante cet automne : SAMEDI 29 Septembre 2001** à la Salle des Fêtes de Corps. Renseignements et réservations à La Maison du Tourisme.



### **UNE NOUVELLE ASSOCIATION A CORPS**

Depuis début Mai, l'Association « Lire en Corps » invite tous les amoureux du Livre et tous les professionnels pouvant être concernés par le projet de Village du Livre, à les contacter.

Pour tous renseignements :  
04 76 30 06 19.

### **LA MARMOTTE BOUTIQUE**

Nous vous informons que vous pourrez trouver à La Marmotte Boutique rue des Fossés à Corps de nombreux services :

PHOTOS (Pellicules et piles)  
RANDONNEE (Cartes IGN et routières, Topos)  
SOUVENIRS (Cadeaux, Artisanat)

JEUX

VÊTEMENTS

*Ouvert tous les jours*

Tel : 06 16 88 06 79

# UN BEAU DEBUT POUR LES NUITS MUSICALES DE CORPS

*Les Musiciens du Louvre-Grenoble en ouverture des Nuits Musicales.*

*Soirée d'exception Samedi 21 Juillet en l'Eglise de Corps. Les Musiciens du Louvre-Grenoble se sont produits dans un concert intitulé « L'Europe Baroque ». Ils ont été, pour la centaine de mélomanes présents, à la hauteur de leur réputation grandissante.*

*Cette réputation a d'ailleurs été primée en début d'année par deux récompenses aux Victoires de la Musique Classique, l'équivalent des Césars pour le cinéma ou des 7 d'Or pour la télévision.*

*Regroupée autour du premier violon Anton STECK et du violoncelle solo Pascal GESSI, la douzaine de musiciens a proposé des concertos de Haendel, Avison, Vivaldi, Locatelli et une sonate de Tartini. Ce sont tous des compositeurs de la fin du XVIIème et du début du XVIIIème siècle.*

*Des œuvres ont particulièrement attiré l'attention du public : la sonate de Tartini a été jouée par Anton STECK au violon, Pascal GESSI au violoncelle et Yvon REPERANT au clavecin. Cette œuvre qui demande un violon dont les deux cordes graves sont haussées d'un ton, ce qui donne un accord en quintes et octaves la mi la mi, a permis à Anton STECK de montrer tout son art comme il peut le faire en solo au Wigmore Hall à Londres, au Metropolitan Museum à New-York ou encore à la Scala de Milan.*

*Avec un tel orchestre, les Nuits Musicales ne pouvaient mieux commencer !*

*(Article de J. Paulin paru dans le D. L.)*

**2<sup>ème</sup> concert : Françoise ALLEYSON (Soprano) et Gallia SEMORY-PIN (Piano)**

*Les amateurs de belles voix étaient venus nombreux Samedi 28 Juillet pour écouter le programme très varié de la Soprano Lyrique Colorature Françoise ALLEYSON.*

*Tous ont pu apprécier l'excellente interprétation de celle qui a reçu la Médaille d'Or du Conservatoire Régional de Grenoble et le 1<sup>er</sup> Prix du Conservatoire de Genève.*

*Accompagnée au piano par Gallia SEMORY-PIN, la cantatrice a offert un récital de grande qualité : Pergolèse, Vivaldi, Gounod, Bernstein, Bizet, Verdi. L'auditoire a été entièrement conquis par la présence et le grand talent de ce duo.*

## Prochains concerts

**Samedi 4 Août : Duo Harpe et Violon**

**Kyung-Hee KIM (Harpe) et Guillaume SUTRE (Violon)**

*Corelli, Bach, J. Cras, Haendel, Saint-Saëns*

**Samedi 11 Août : Ensemble Trompette et Orgue**

**Bernard SOUSTROT (Trompette) et Jean DEKINDT (Orgue)**

*Vivaldi, J.J. Mouret, Bach, Albinoni, Haendel*

**Mardi 14 Août : Changement du programme : Trio Violoncelle, Flûte et Piano**

**Renaud DEJARDINS ( Violoncelle), Mathilde LE TAC (Flûte) et Marta GODENY (Piano)**

## FESTIVAL RIGODONAÏRES

Du Mardi 10 au Jeudi 12 Juillet, le Festival 'Rigodonaires' avait choisi CORPS pour son ouverture. Un thème : regard sur le Patrimoine Rural.

Sorties découverte sur les sentiers du Canton de Corps, visite de la Maison du Patrimoine de Pellafol, randonnées avec les ânes de bât de la Ferme des Chênets ... ont rythmé ces trois jours. Pour la clôture des festivités sur Corps, un apéritif offert le Jeudi soir par les producteurs locaux a permis à de nombreux amateurs, qu'ils soient résidents ou touristes, de déguster les produits du terroir, Rue des Fossés.

La soirée s'est poursuivie Place de Colporteurs, où un buffet était servi. Au cours du Bal Dauphinois, les participants ont pu apprendre à danser les différents Rigodons de la région au son des instruments traditionnels, dans les rires et la bonne humeur.

Ainsi, pendant ces trois jours, population locale et vacanciers ont pu découvrir ou redécouvrir le patrimoine de notre beau pays, qu'il soit culturel, forestier ou gastronomique.

Le festival se poursuit jusqu'en Septembre dans les autres cantons du Sud-Isère :

Jeudi 2 Août :

*La Vie de Château (Ponsonnas)*

Vendredi 10 Août :

*La Vie de Château (Ponsonnas)*

Mercredi 22 et Jeudi 23 Août :

*Rencontre des Danses Traditionnelles (Le Percy et Monestier du Percy)*

Samedi 15 et Dimanche 16 Septembre :

*La Fête au Village (Mens)*

Renseignements :

BISE DU CONNЕСТ Tél 04 76 30 68 18

## 14 JUILLET À CORPS

La foule était dense, en dépit du temps menaçant, pour admirer le feu d'artifices du 14 Juillet à Corps.

Pendant près de 20 mn, la Place Prayer s'est transformée sous les motifs éclatants et colorés de la pyrotechnie. Une chance : la pluie a cessé le temps de goûter à ce fabuleux spectacle !

Les Corpatus étaient enthousiasmés, les touristes étonnés de la qualité du feu.

Les réjouissances se sont prolongées à la Salle des Fêtes, où une animation musicale variée a réuni toutes les générations et ravi le public venu nombreux.

%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%

## DES LIVRES DANS LA RUE

Toute la journée du 14 Juillet, les amateurs ont pu découvrir les stands installés Place des Colporteurs (Place de l'Eglise).

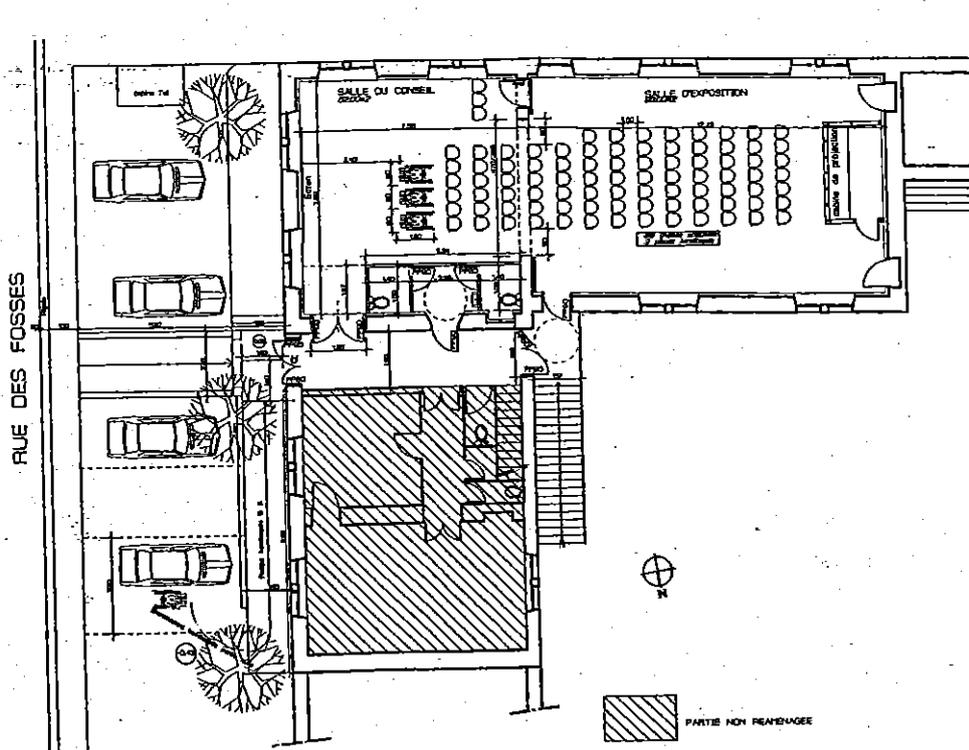
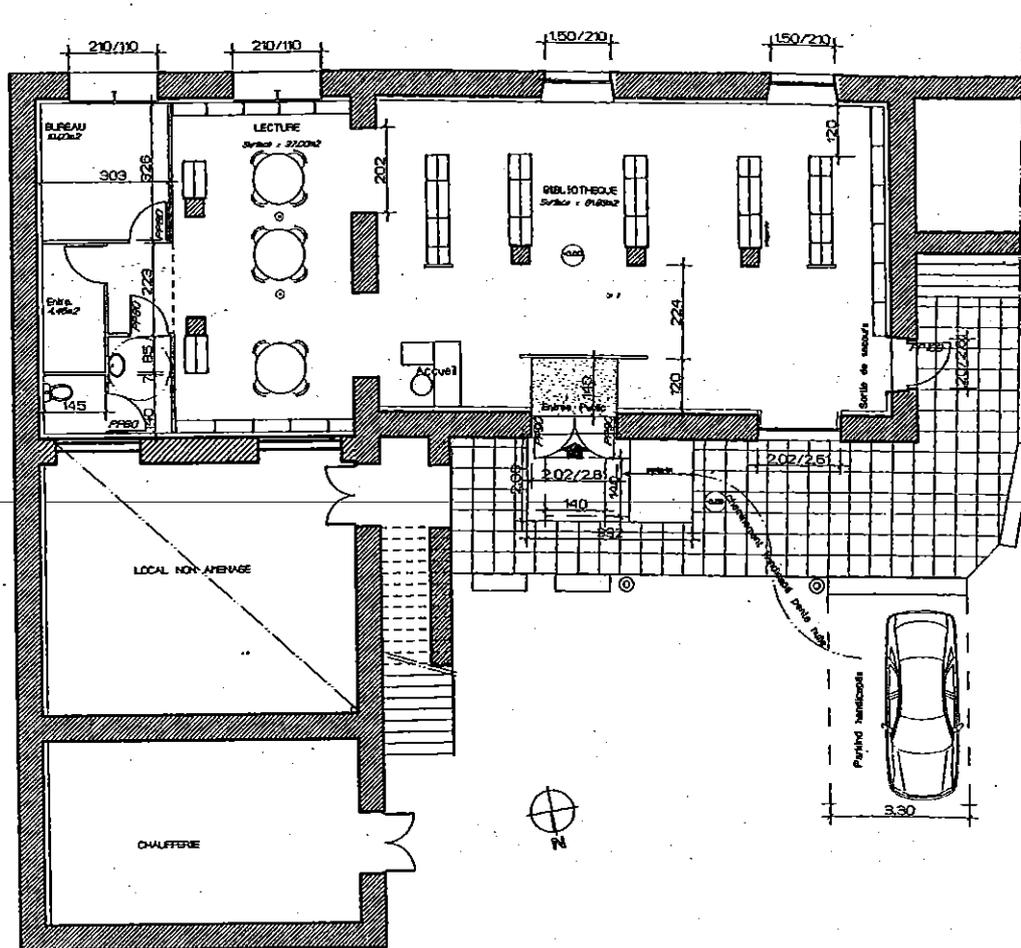
Livres, produits locaux, artisanat, le chaland pouvait trouver tout ce qui fait la vie de Corps et sa région.

De sympathiques animations ont émaillé le déroulement de cette journée, comme l'intervention de clowns, les promenades à dos d'âne dans le village, le maquillage chamarré des petites frimousses ...

Cette manifestation, organisée par la nouvelle association 'Lire en Corps', aura lieu à nouveau MARDI 14 AOÛT.

# Présentation des plans de la nouvelle Bibliothèque et de la Salle de la Mairie

Comme vous avez pu le constater, la Bibliothèque a emménagé provisoirement à la Cure. Les horaires demeurent inchangés : Jeudi et Samedi de 10H à 12H. Nous vous présentons les plans de la nouvelle structure dont vous pourrez bénéficier dans quelques mois.



# LISTE DES DERNIERS LIVRES ACHETÉS

## BIBLIOTHEQUE DE CORPS

- ETOILE DE MERE *G.ZOE GARNETT*  
LES TOURNESOLS DE JERUSALEM  
*Evelyne DRESS*  
DANS LA RUE OÙ VIT CELLE QUE  
J'AIME *Mary HIGGINS CLARK*  
LE MORT QU'IL FAUT *Jorge SEMPRUN*  
L'ECRITURE OU LA VIE *Jorge SEMPRUN*  
LE CIMETIERE DES BATEAUX SANS NOM  
*Arturo PEREZ REVERTE*  
LES PATRIOTES 1 *Max GALLO*  
LES PATRIOTES 2 *Max GALLO*  
LES PATRIOTES 3 *Max GALLO*  
ADIEU LA VIE, ADIEU L'AMOUR *Martine*  
*Marie MULLER*  
L'ORANGE AUX GIROFLES *Roger BETELLE*  
SOUPE D'ORTIES *Michel PEYRAMAURE*  
UN ROSSIGNOL CHANTAIT *M. RAGON*  
QUE MA TERRE DEMEURE *Hervé JAOUEN*  
LA COLERE DU MISTRAL *J-M THIBAUX*  
SIX OIES CENDREES *Henri COULONGES*  
RENDEZ-VOUS SUR L'AUTRE RIVE *Jean-*  
*Guy SOUMY*  
DES OMBRES SUR LE TRIEVES *Michel*  
*ANDREOLETY*  
COMA DEPASSÉ *J-Jacques CHARBONIER*  
LA SOUPE COURTE *Jean-Paul REVERTEGAT*  
LES CHAPELLES ALCHIMIQUES DU SUD  
EST *Guy TARADE*  
ARISTIDE DE BANON *Victor BERENGUIER*  
CONTES *Paul ARENE*  
LA TERRE SACREE *Barbara WOOD*  
LES PLUS BELLES MONTAGNES DU  
MONDE  
MEURTRES EN SOUTANE *P.D. JAMES*  
AHMED DE BOURGOGNE *Azouz BEGAG*  
APPRENDRE A FINIR *L. MAUVIGNIER*  
L'EXECUTION *Robert BADINTER*  
JF PARTAGERAIT APPARTEMENT *J. LUTZ*  
CADAVRE X *Patricia CORNWELL*  
UN GUIDE RACONTE *Gaston REBUFFAT*  
COMME ELLE RESPIRE *Juliana BAGGOT*  
L'ECRIVAIN *Yasmina KHADRA*  
LES MORTS DE LA SAINT JEAN *Henning*  
*MANKELL*  
LES PATRIOTES 4 *Max GALLO*  
LE TRESOR DU TEMPLE *E. ABECASSIS*  
LES HERITIERS 3 *Jacques DUQUESNE*  
PRIEZ POUR PETIT PAUL *J. BOISSARD*  
LE DAUPHINÉ MYSTERIEUX ET  
LEGENDAIRE *Gilbert COFFANO*  
MARIE DES TORRENTS *Monique*  
*BROSSARD LE GRAND*  
PORTRAIT SEPIA *Isabel ALLENDE*  
LE MARIAGE *Danielle STEEL*  
L'APPARITION *Didier VAN CAUWELAERT*  
DURAND DU PELVOUX *Roger CANAC*  
FLEURS DES MONTAGNES *Carnets de*  
*Nature*  
COPAIN DES ALPES *Agnès COUZY / Pierre*  
*BALLOUHEY*  
LES AFFLUENTS DU CIEL *J-Guy SOUMY*  
L'ESPOIR EST UNE TERRE LOINTAINE  
*Colleen MC CULLOUGH*  
LA FERME AUX LOUPS *Jean-Paul LAURENT*  
LE DAHU *Patrick LEROY*  
LA MAISON DE L'ECLUSE *Clare FRANCIS*  
LA MAISON DESERTE *Jacques TOURNIER*  
LA VIE EST TROP COURTE *Sally MANDEL*  
LA CIBLE *Catherine COULTER*  
LES CORNEILLES DE TOULONJAC *Alain*  
*GANDY*  
UN HEUREUX EVENEMENT *Imogen PARKER*  
LA PALOMBE NOIRE *Alain DUBOS*  
LE PONT DE L'AIGLE *Jacques MAZEAU*  
NOCES INDIENNES *Sharon MAAS*  
LE PETIT BATARD *William KOWALSKI*  
LA MAREE DU SOIR *Colette VLERICK*  
LA REPUDIÉE *Eliette ABECASSIS*  
LA PUISSANCE DES VAINCUS *W. LAMB*  
LES ORPHENINES 3 *V.C ANDREWS*  
LES ORPHENINES 4 *V.C ANDREWS*  
LES ORPHENINES 5 *V.C ANDREWS*
- BANDES DESSINEES**
- LES MEMOIRES D'UN MOTARD 1 et 2  
*PTILUC*  
LE DECALOGUE III et IV *GIROUD/ TBC*  
LES ZAPPEURS *ERNST / JANSSENS*  
LE MEILLEUR DU CHAT *Philippe GELUCK*  
LE RETOUR DU CHAT *Philippe GELUCK*  
MA LANGUE AU CHAT *Philippe GELUCK*  
L'ENQUETE CORSE *PETILLON*

# CLUB « JOYEUSES RENCONTRES »

## LA PROVENCE AU FIL DE L'EAU

Un court voyage de 3 jours, du 16 au 18 Mai, nous a permis de revoir la Provence.

Emmenés par les cars Dévoluy-Voyages, avec un chauffeur expérimenté, musicien à ses heures, et Carmela l'aimable guide, nous avons eu le plaisir tout d'abord de visiter Aix-en-Provence.

Cette ancienne capitale de la Provence a gardé un caractère ancien. L'élégance des hôtels, la beauté des places et des avenues, le charme des nombreuses fontaines attirent les touristes. Aix est une ville thermale. Son eau qui jaillit à 34° était déjà connue des Romains qui en appréciaient les vertus curatives. En Juillet et en Août le Festival international de Musique, l'un des plus renommés d'Europe, se déroule en plein air dans la cour de l'Archevêché.

C'est aussi le grand centre européen des amandes préparées. Une partie de la production est utilisée dans les pâtisseries et confiseries aixoises dont le chef-d'œuvre est le calisson. Bien sûr nous les avons goûtés et avons fait des achats.

La plus belle avenue d'Aix est le cours Mirabeau. C'est un tunnel de verdure qui concentre l'animation de la ville. Un côté du cours est bordé de cafés et de magasins, de nombreuses librairies témoignent de la vocation intellectuelle et universitaire de la cité. L'autre côté du cours est anobli par les façades aristocratiques des vieux hôtels aux belles portes sculptées, aux balcons de fer forgé soutenus par des cariatides ou des atlantes de l'école de Puget. Nous avons eu la chance de visiter l'hôtel particulier Olivary, accueillis et guidés par l'actuelle propriétaire des lieux ce fut un réel plaisir.

La fontaine du Roi René marque l'extrémité du cours Mirabeau. Elle est l'œuvre de David d'Angers, le roi tient à la main une grappe de raisin muscat.

Sur la place de l'Hôtel de Ville se tient le marché aux fleurs. L'ancienne halle aux grains, dont le fronton a de belles sculptures, abrite le bureau de Poste et des Services Administratifs. L'Hôtel de Ville date du XVII<sup>ème</sup> siècle, son balcon d'origine est orné de ferronnerie, de même que la magnifique grille de l'entrée. Une très belle cour pavée de galets est entourée de bâtiments où sont installées la Bibliothèque et la Fondation St John Perse, qui renferme des manuscrits, des éditions et des photographies retraçant la vie de ce diplomate et poète, Prix Nobel de Littérature en 1960. Tout près, la Tour de l'Horloge, ancien beffroi de la ville (XVI<sup>ème</sup> siècle). A son sommet, une cloche dans sa cage de ferronnerie, un personnage différent marque les saisons. Nous avons visité la Cathédrale St Sauveur, dans cette vieille église voisinent tous les styles architecturaux du V<sup>ème</sup> au XVII<sup>ème</sup> siècle, mais nous n'avons pu voir le cloître. La façade de la cathédrale comprend un petit portail roman provençal ouvert dans un vieux mur gallo-romain appartenant à une église plus ancienne, mais la partie centrale est gothique.

Notre guide aixoise nous a évoqué les grands personnages de la ville : le Bon Roi René au XV<sup>ème</sup> siècle, le volcanique Mirabeau élu aux Etats-Généraux en 1789 (sa famille l'appelait Mr de la Bourrasque ou l'Ouragan). Bien que Comte, il n'a rencontré que dédain et rebuffades parmi ses pairs, il décida donc de représenter non la Noblesse, mais le Tiers Etat. Son élection fut triomphale et son rôle historique de tribun accrut sa célébrité.

Le peintre Paul Cézanne, né à Aix en 1839, y fit ses études. Une avenue porte son nom, son atelier a été conservé dans l'état où il se trouvait à sa mort en 1906.

La visite de la ville achevée, nous nous sommes dirigés à 3 km d'Aix, à la Beume, la maison religieuse qui nous hébergeait. Une belle propriété dans un site tranquille, avec un accueil simple mais cordial.

Le lendemain, par grand beau temps, nous sommes allés à Cassis, très jolie ville au fond d'une baie dominée par des escarpements boisés. Ce petit port de pêche, très animé, est réputé pour la qualité de ses poissons et son vin blanc.

En bateau, nous avons fait l'excursion des calanques aux eaux limpides : Calanques de Port-Miou, de Port-Pin et d'En-Vau. Elles constituent de magnifiques buts de promenade pour les bons marcheurs et les amateurs d'escalade.

Une bonne bouillabaisse nous a maintenus dans les traditions provençales. Le tour de la ville en petit train a terminé l'après-midi.

Nous sommes revenus à la Beaume par la très pittoresque Route des Crêtes, le Col de la Ginestre et la traversée de Marseille.

Le dernier jour était réservé aux Stes Maries de la Mer. Nous avons traversé le Rhône en empruntant le bac à Port-St-Louis et nous sommes retrouvés en Camargue, avec ses rizières, ses manades, ses taureaux noirs (à ne pas confondre avec les taureaux espagnols plus gros et les cornes basses; les camarguais ne pèsent que 300 à 400 kg et ont les cornes dressées); n'oublions pas les célèbres chevaux, blancs ou gris, les flamants roses, les aigrettes. Une belle promenade ! Enfin les Stes Maries, au cœur de la Camargue.

Le village se signale par son église-forteresse, véritable donjon entouré d'un chemin de ronde et surmonté d'une plate-forme crénelée. Sur le flanc droit, 2 beaux lions dévorant des animaux servirent, croit-on, de support à un porche. La nef est sombre. Au bord de l'allée centrale s'ouvre le puits qui servait aux défenseurs en cas de siège.

Au-dessus de l'autel on voit la barque des Stes Maries, que portent dans les processions les Gitans lors de leur pèlerinage (le 24 Mai) et les paroissiens en Octobre pour une seconde fête. Les châsses de Marie-Jacobi, Marie-Salomé et Sara sont descendues de la chapelle haute dans le chœur. Précédées d'Arlésiennes, entourées de gardians, elles sont promenées en procession dans les rues, sur la plage, dans la mer, puis remontées dans leur chapelle. Pendant 2 jours se déroulent des fêtes populaires avec beaucoup de couleur locale.

Un autre élément pittoresque est l'affluence des Gitans venus de tous les pays. Dans l'église, ils occupent la crypte où règne leur patronne, Sara, qu'ils vénèrent au moins autant que les Saintes Châsses. Ils promènent jusqu'à la mer leur sainte patronne richement parée.

Repas très convivial au Restaurant des Embruns. Au menu : riz camarguais, daube de taureau. Nous avons sympathisé avec un groupe d'Italiens. L'ambiance a été chaleureuse et les chansons de rigueur.

Une seconde croisière était prévue sur le petit Rhône : très agréable, elle nous a permis de revoir encore une fois cette Camargue sauvage mais si belle.

Nous avons pris le chemin du retour et à 20h30 nous étions à Corps.

Merci aux chanteurs, au musicien, aux conteurs, l'ambiance a toujours été très gaie. Que l'amitié et la solidarité qui ont régné entre nous au cours de ce voyage demeurent.

M. GIRARD.



# LE CLUB JOYEUSES RENCONTRES A ANNECY, LA 'VENISE SAVOYARDE'

Lundi 11 Juin, 7h00 du matin, deux générations se côtoient Place Napoléon, les jeunes collégiens attendent le car pour le C.E.S. et les moins jeunes se préparent à passer une journée agréable à Annecy. Nous (la génération des chanceux qui n'avons qu'un seul gros travail : aller nous promener) avons une pensée pour les lycéens qui entament la semaine du bac. Bonne chance à tous !

Après avoir pris nos amis de Pellafol, le car de MNJ Voyages arrive enfin ; trois arrêts successifs à La Salle, St Laurent et La Mure et nous sommes au complet (31 adhérents du Club Joyeuses Rencontres et 6 adhérents du Club de St Laurent).

Dans le car les conversations vont bon train, le ciel a l'air de se montrer clément. Après un arrêt casse-croûte sur l'aire de Chignin, nous voici bientôt à Annecy que nous traversons pour aller jusqu'à Sévrier. Là, nous avons rendez-vous pour la visite de l'Écomusée du Costume Savoyard.

Un écomusée est un musée d'art et de traditions populaires implanté dans son environnement réel. Cet écomusée se veut donc l'héritage et témoignage du savoir-être et du savoir-faire des grands-mères savoyardes. Nous découvrons sur deux niveaux les costumes traditionnels et les travaux d'aiguilles de la région d'Annecy : costumes féminins, masculins, d'enfants, de fêtes et des jours, de la fin du XVIIIème siècle au début du XXème.

Cette visite très intéressante nous a creusé l'appétit ; mais, encore un petit effort, c'est à pied que nous nous rendons à l'hôtel 'Riant Port'. Il y a longtemps que midi a sonné et que nos jeunes bacheliers ont terminé leur épreuve de philo quand nous mettons enfin les pieds sous la table ! Tout le monde fait honneur au délicieux et copieux repas.

Le car nous emmène maintenant, sous un beau soleil, à Annecy où nous embarquons sur le 'Savoie' pour une croisière d'une heure sur le lac.

Bordé de toutes parts par les montagnes (Massifs des Bornes, de la Tournette, des Bauges, des Aravis), le Lac d'Annecy s'étend sur plus de 27 km<sup>2</sup>. Il est ainsi le deuxième lac naturel de France après celui du Bourget, mais il est le premier pour la propreté de l'eau. Jusque dans les années 1950, c'était le déversoir de toutes les eaux usées des communes environnantes. Le S.I.L.A. (Syndicat Intercommunal du Lac d'Annecy) est créé en 1957 et regroupe aujourd'hui 43 communes. Un réseau d'assainissement est mis en place avec collecteurs, stations de pompage et une station d'épuration. En 1994, une nouvelle usine de dépollution est construite à Cran-Gevrier. Le lac ne reçoit donc plus que les eaux de pluie et les sources qui l'alimentent. L'eau usée et pompée jusqu'à la station Siloé, après y être « lavée », est rendue au Fier. Le lac est très poissonneux, une cinquantaine d'espèces y cohabitent. L'omble chevalier et la truite en sont les plus prisées. Actuellement, une replantation des roselières a commencé (en 100 ans leur surface est passée de 180 à 15 ha).

Nous arrivons à la pointe de Duingt avec son château et nous revenons sur Annecy en longeant l'autre rive. Les charmants villages défilent sous nos yeux : Talloire et sa baie, Menthon et son château où naquit Saint Bernard de Menthon (Xème siècle) qui fonda l'hospice et le couvent du Grand-Saint-Bernard, et enfin Veyrier du Lac et ses richissimes habitants.

A l'embarcadère, les cygnes, présents partout, nous accueillent. Nous avons une heure de visite libre.

La Venise Savoyarde (Annecy) nous charme par sa vieille ville traversée par le Canal du Thiou, dont les écluses et les ponts admirablement fleuris, les demeures anciennes aux murs colorés garnis de lierre, sont un enchantement pour le regard. Nous baguenaudons dans les rues à arcades, nous admirons le Palais de l'Isle qui fend les eaux du Thiou tel un navire. Demeure du châtelain d'Annecy dès le XIIème siècle, il deviendra atelier de monnaies, hospice de vieillards, prison. Actuellement, des expositions y sont organisées, ainsi que la visite des cachots. Le château

surplombe la ville et le lac. Cette forteresse relate par son architecture différentes étapes de l'histoire d'Annecy. La Tour et le Logis Perrière, œuvre du premier Duc de Savoie Amédée VIII, datent de 1445.

La Savoie fait partie pendant longtemps du Royaume de Piémont ; elle ne deviendra française que le 15 Juin 1860, cédée définitivement par Victor-Emmanuel II à la France en remerciement de son aide contre les Autrichiens. Mais du sang savoyard coule dans les veines d'au moins deux de nos grands rois : Louise de Savoie était la mère de François Ier et l'arrière-grand-mère d'Henri IV.

Notre promenade s'achève, nous reprenons le car pour retrouver nos montagnes et nos lacs. Le retour est agrémenté par des chants entonnés par de belles voix masculines, merci Messieurs ( Mesdames on ne vous a pas entendues, la prochaine fois peut-être ?).

Comme j'ai tardé pour écrire ces lignes, les résultats du bac sont connus.

Bravo à Jean, Laïla, Lionel, Alexandre, Yann, Laetitia, David, Nicolas, Jérémy, Pierre, Vincent et tous ceux que je ne connais pas.

Colette SERRE.



## ACTIVITÉS DU CLUB « JOYEUSES RENCONTRES »

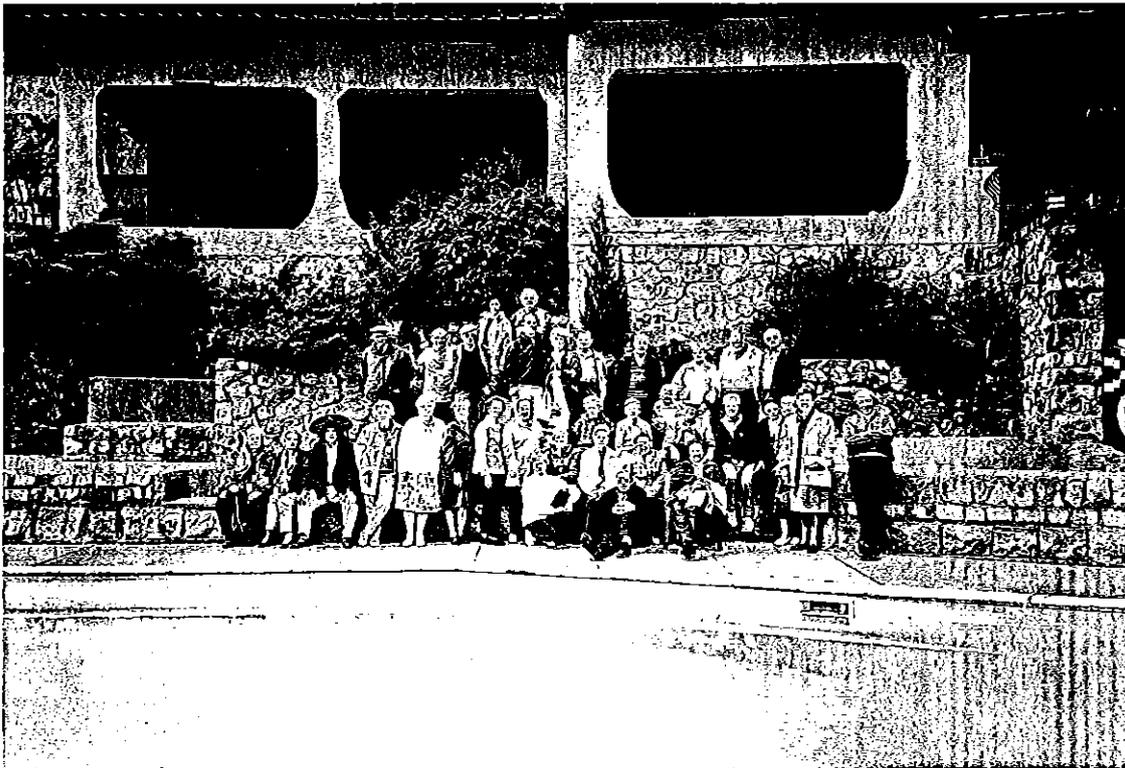


**30 MAI :**

Un groupe de 45 personnes de Montpezat (Ardèche) est venu rencontrer les membres du club au cours d'un repas convivial au Nouvel Hôtel.

Il y avait un grand soleil; tous ont pu admirer notre belle région, et pour certains renouer connaissance avec des amis.

**11 JUIN :** Voyage à Annecy (Voir l'article de Colette SERRE).



**19 JUIN :**

Concours de pétanque à Boustigue dans une ambiance très gaie malgré le froid.

1<sup>er</sup> :

MARCOU André -  
BERNOU Simone.

Tous les participants ont reçu un petit souvenir.

**30 JUIN au 6 JUILLET :** Voyage en Alsace pour un petit groupe avec le club de St Laurent en Beaumont. Très beau et chaud pendant ces quelques jours; nous avons pu visiter le Parlement Européen, Strasbourg, Obernai, le Haut Koenisbourg, etc... Excellent voyage.

**10 JUILLET :** Après-midi à Valsenestre chez nos amis Jeannine et Pierre REMOND. Pétanque, belote, scrabble après la visite du village. Goûter au gîte d'étape. Accueil très chaleureux.

Le Club se met en vacances pour quelques semaines.  
Réouverture le mardi 4 Septembre.

# PAGE 'RETRO' :

La rubrique qui vous permet de replonger dans le passé de votre gazette préférée !!!



## Editorial du Petit Corpatus n°6

Hiver 1976

« Le succès remporté par le PETIT CORPATUS pendant la saison estivale a conduit le Syndicat d'Initiative à continuer cette expérience. C'est la raison d'être de ce n°6. Cette marque d'attention pour un journal local ne nous a pas laissés indifférents. A l'analyse, il semble que son succès provienne du fait qu'il est un LIEN dans la vie locale, une source d'informations, un moyen d'ANIMATION et, disons-le, un moyen de CULTURE.

Une Equipe s'est constituée pour organiser un Comité de Rédaction. Il s'agit de Mesdames G. Roux, C. Mei, C. Cardin, S. Ceugnier ; de Messieurs J. Descoings, JP. Ceytaire, B. Dubois.

Ce petit groupe n'a pas l'intention de travailler isolément, il fait donc appel à toutes celles et ceux qui veulent faire un peu pour animer CORPS. Ces personnes seront les bienvenues, qu'elles se fassent connaître en déposant leur candidature dans la boîte à lettres apposée au mur de la pharmacie.

Nous avons défini les objectifs de ce journal. Il nous apparaît qu'il faut :

1) Conserver son caractère d'information (vie locale, informations sur le Canton, vie des associations, événements marquants...)

2) Développer son aspect culturel (création d'une rubrique « vie d'autrefois », légendes, techniques, histoire...)

3) Permettre le dialogue entre la population, les élus locaux, les responsables d'associations... En un mot, servir de LIEN. Pour ce faire vous êtes invités à proposer des articles avec, bien sûr, droit de réponse. Nous souhaitons la plus grande participation des uns et des autres.

4) Permettre l'ouverture la plus grande vis-à-vis des Corpatus de l'extérieur (ceux qui se sont 'expatriés'), vis-à-vis aussi des communes qui nous entourent afin qu'elles puissent, elles aussi, utiliser le PETIT CORPATUS aux mêmes fins que les gens de Corps. Ce journal ne sera pas le support, ou sous l'emprise, de tel ou tel parti politique, de telle ou telle association ; il ne sera pas, non plus, le concurrent d'autres publications. Il se veut original, ouvert à tous, sans ségrégation politique, philosophique, religieuse.

Ces objectifs étant précisé, voyons le contenu : différentes rubriques seront présentées :

\* Editorial

\* Echos d'ici ou d'ailleurs (vie communale, cantonale)

\* Bric à brac (depuis les légendes en passant par les recettes de cuisine, les jeux...)

\* Nouvelles brèves

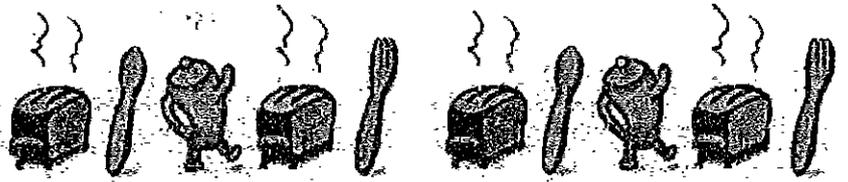
\* Reportage, interview

\* « Votre opinion » (dans cette rubrique vous pourrez vous exprimer librement. Vous vous engagerez, afin de respecter les jeux de la démocratie, en signant votre article)

Enfin ce journal suppose des moyens matériels que nous n'avons pas à ce jour. Le Club Léo Lagrange (à qui on doit l'initiative de ce journal en été 76) accepte de nous dépanner en mettant à notre disposition son 'imprimerie'. Ce numéro est gratuit. Par la suite la gratuité sera maintenue aux adhérents du S.I. Pour les autres 1F le numéro. 10F l'abonnement aux 12 numéros. Nous acceptons, bien sûr, des abonnements de soutien.

Voilà ! Tout est dit ! Nous attendons maintenant vos suggestions et vos critiques. C'est à partir d'elles que nous améliorerons VOTRE PETIT CORPATUS. ».

# CUISINE



## PAIN DE SAUMON

10-12 personnes. Servir avec une mayonnaise

- 2 boîtes de saumon rose au naturel
- 8 œufs entiers
- 25cl. De crème fraîche épaisse
- Paprika 1 cuil. à soupe
- Piment de Cayenne
- 1 cuil. à café de concentré de tomates
- sel, poivre

Mixer le tout au robot.

Mettre dans un moule à cake bien beurré.

Faire cuire au bain marie Th5 pendant 1H15.

Démouler.

## FEUILLETEE DE COURGETTES ET AUBERGINES

4 personnes

- 3 courgettes
- 2 aubergines
- 4 tomates
- 1 cuil. à soupe de marjolaine,
- huile, sel, poivre.

Laver les courgettes et les aubergines. Les couper dans le sens de la longueur. Dans un plat en terre allant au four, alterner courgettes et aubergines. Mettre 6 cuillerées à soupe d'huile, saler, poivrer. Plonger les tomates dans l'eau bouillante, puis les éplucher. Couper les tomates entières en petits dés. Répartir les tomates sur les courgettes et les aubergines. Parsemer le plat avec la cuillère de marjolaine.

Faire cuire à four chaud 200° Th7 pendant 45mn environ. Ce plat peut-être servi chaud ou froid.

## CROSTINIS AUX FRAMBOISES

10mn

- 4 petits pains au lait
- 250g de framboises fraîches ou surgelées
- 1 quartier de melon
- le jus d'un  $\frac{1}{2}$  citron
- 2 cuil. à soupe de gelée de fruits rouges
- Chantilly en bombe

Couper les pains au lait en 2. Les faire dorer quelques instants sous le grill du four.

Ecraser les framboises à la fourchette. Incorporer à cette purée la gelée de fruits rouges et un filet de jus de citron.

Tartinier de cette purée les petits pains. Les garnir de lamelles de melon et décorer de chantilly. Servir sans attendre.

## SALADE FRAÎCHE D'AVOCAT AU MAGRET FUMÉ

4 personnes. Prép : 25mn. Attente 1H.

- 1 magret de canard fumé
- 2 avocats
- 1 citron vert
- 100g de pousses d'épinards
- 1 cœur de céleri
- 1 tranche de pastèque
- 8 tomates cerises
- 4 cœurs de palmiers au naturel
- 100g de féta
- 20 amandes émondées

Sauce :

- 2 échalotes
- $\frac{1}{2}$  bouquet de ciboulette
- 1 yaourt
- 2 cuil. à soupe d'huile de noix
- sel, poivre

Nettoyer et émincer le céleri. Couper la chair de la pastèque et la féta en cubes. Egoutter et émincer les cœurs de palmiers. Mettre dans un saladier. Ajouter les tomates cerises et réserver 1h au frais. Découper le magret en lanières très minces. Eplucher et couper les avocats en tranches et les arroser avec le jus de citron. Rincer, égoutter les pousses d'épinards.

Sauce : Peler et hacher les échalotes. Emincer la ciboulette. Les incorporer au yaourt ainsi que l'huile de noix. Saler, poivrer. Ajouter les avocats et les pousses d'épinards. Parsemer d'amandes. Napper de sauce et mélanger le tout. Disposer les lamelles de magret et servir frais.

## SOLUTION DES JEUX

MOTS CROISES

MOTS CACES

Horizontalement :

1. Gladiateur
2. Récolte. SO
3. Ont. Lycéen
4. Stem. Store
5. Sieur. RL
6. El. Fiaient
7. SL. Talc. Ay
8. Séville. Pp
9. Esé. Testée
10. Thor. Ber

Verticalement :

- I. Grossesses
- II. Lentilles
- III. Actée. Vet
- IV. Do. Mufti
- V. III. Rialto
- VI. Atys. Aller
- VII. Teclrices
- VIII. Ecole. TB
- IX. User. Napée
- X. Ronéotyper

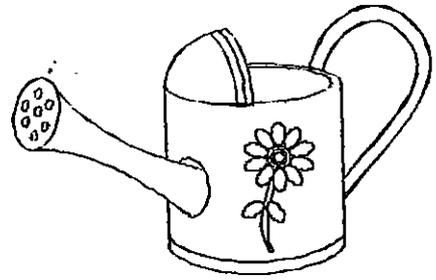
```

E P E P I N I E R   B I E R I E T
P O L A R   N O D O S I I T E
E L E G A N T I S   U S S I E L
R I M E   O E S I T R E   S I E
O   E S P I E R I E S   S I X
N O N   A L L I   T E L Y O U E
S T O P   N O S   F R A N G
E S S I E U L I E S   G I A N S E
M U L I E   E T A I N T   N
B I A L L E T I S   I N S E R E
A L L E   S A U N A G I E   O S
C R O C   L I E U R   P A I L
L I E M I N E   R E P I T I L I E
B   I V E   O R I S U   L I E T
S I E N S I T R I E   B I E R I E
    
```

## PEDICURE

La pédicure sera présente Salle de la Mairie  
Le JEUDI 9 AOÛT 2001

Il est indispensable de vous inscrire au plus tôt  
à la Mairie. Merci. Tel : 04 76 30 00 31.



# Les annuelles grimpantes

Destinées à habiller une clôture, un arbre mort, un mur, un vieux tas de bois ou tout simplement un treillage métallique ou en bambou, les plantes grimpantes utilisées comme annuelles apportent une note originale et haute en couleurs dans vos décorations estivales.

Semis en godet

Leur culture, du semis à la floraison, est en général assez facile. Selon la région où vous habitez, le semis s'effectue en mars ou avril, au chaud, à la lumière, en godet, dans un bon terreau du commerce. Plantez 3 graines par pot et installez

immédiatement un tuteur en bambou, car la levée et la croissance sont rapides.

Lorsque les plantes ont une vingtaine de centimètres, qu'elles sont bien

poussantes, dépotiez-les délicatement et installez-les à leur emplacement définitif, après les derniers

risques de gelées. Pincez l'extrémité de la tige. Comme elles sont de nature vigoureuse, ne les plantez pas dans un sol riche en fumier ou terreau du même nom. Préférez un sol plus "pauvre", drainant, mais bien pourvu en potasse ; sinon les feuilles seront larges, les tiges démesurées et les fleurs rares.

Une variété, un support

Le choix qui vous est proposé

dans les catalogues et les jardinerie offre une palette d'espèces et de variétés suffisante pour le jardinier amateur. En fait, votre choix sera aussi fonction de votre support. Les ipomées, les *Mina*, les haricots d'Espagne, les *Thunbergia* par exemple, sont volubiles : elles s'enroulent d'elles-mêmes facilement

autour de leur hôte, elles envahissent facilement un grillage. La cobée émet des vrilles crochues, on peut donc la lancer à l'assaut d'un tronc d'arbre. Les capucines de Lobb, les coloquintes sont des plantes naturellement rampantes, aussi vous faudra-t-il les aider à grimper en "tricotant" régulièrement leur tige autour d'un grillage.

Quelques soins

Toutes ces plantes demandent une exposition ensoleillée. La mi-ombre est tolérée mais la quantité de fleurs s'en ressentira. Elles sont gourmandes en eau : vous les arroserez régulièrement en ajoutant dès le début de juillet, une à deux fois par semaine, un engrais soluble destiné aux tomates ou aux fraisiers. Ces engrais, très riches en potasse, limitent la croissance en longueur et favorisent une floraison éclatante.

Les ennemis ne sont pas légions. Les pucerons, bien sûr, que vous limiterez avec un insecticide à base de pyrimicarbe ou de phosalone ; les mollusques en début de végétation ; l'oidium peut sévir sur des feuilles trop gavées à l'azote ou sur des plantes ayant de mauvaises conditions de culture : traitez avec un fongicide type triforine.

## Elles voient la vie de haut

● Les coloquintes sont revenues à la mode. Leur culture est facile, toute indiquée pour les débutants ou pour amuser les enfants. Les fruits, de formes et de couleurs très variées, orneront les corbeilles à l'automne.

● La plus courante des grimpantes est l'*Ipomea volubilis*. Ses cornettes, comme un gros liseron bleu, rouge ou blanc, s'épanouissent du lever du soleil jusqu'à midi. Chaque fleur ne vit qu'une journée. Très vigoureuse, l'ipomée peut atteindre 5 à 6 mètres si le sol est généreux.

● La capucine de Lobb, utilisée habituellement comme rampante, révèle mieux sa floraison lorsqu'elle est guidée sur un support aérien. La palette de couleurs est variée. Ne laissez pas les pucerons l'envahir.

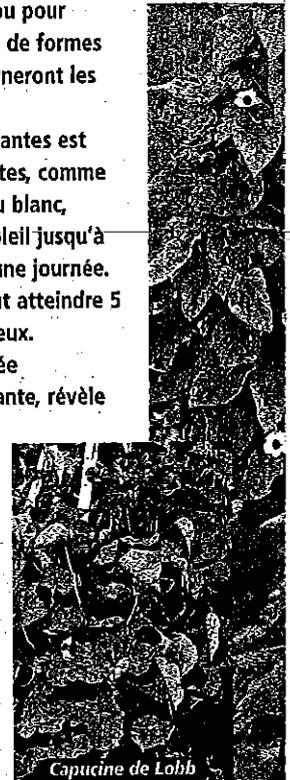
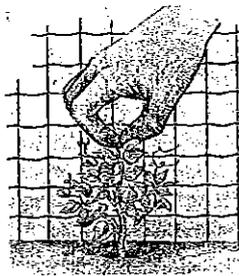
● Le *Thunbergia* ou "Œil de Suzanne" est une vivace sous les tropiques. Sa fleur bicolore n'est pas son seul atout. Son envergure est raisonnable, il lui faut beaucoup de soleil.

● La cobée est réservée aux grands supports, même aux arbres s'ils ne sont pas trop touffus. Elle peut atteindre 6 à 8 mètres, et dans les régions à hiver doux elle devient vivace. Ses fleurs campanulées sont bleues, violettes, roses ou blanches.

● Très exotique, la *Mina lobata* doit être plantée en sol pauvre en azote sinon elle est envahissante. La chaleur et le soleil sont ses meilleurs alliés.

● La dolique, le haricot d'Espagne, les pois de senteur sont à cultiver sur des grands supports.

● Avec un peu d'expérience, vous tenterez plus tard des espèces comme le *Cardiospermum*, l'*Eccremocarpus* ou le *Rhodochyton*...



Capucine de Lobb



Cobaea scandens



# ENTRE CIEL ET EAUX

Depuis le 1<sup>er</sup> Juillet, date d'ouverture de la Via Ferrata, ça déménage du côté du barrage du lac du Sautet et les amateurs de grand frisson sont ravis !

La via ferrata apparaît au siècle dernier chez nos voisins italiens et connaît son véritable essor pendant la seconde guerre mondiale dans les Dolomites.

Ces « voies ferrées » permettent de couper court à travers les falaises et les roches.

Le concept a bien sûr évolué pour devenir une activité touristico-sportive très prisée dans le milieu de l'escalade. Il s'agit d'une discipline mixte associant randonnée et escalade, d'un itinéraire sportif qui permet de franchir des parois rocheuses parfois abruptes grâce à des câbles et des échelles fixés au rocher.

Ce beau projet, à l'initiative de la Communauté de Communes du pays de Corps, est enfin né et attire depuis début Juillet bon nombre d'amateurs qui peuvent enchaîner la via ferrata des Etroits et celle du Sautet.

Deux itinéraires sont proposés. La « Voie des Tunnels », cotée assez difficile et d'une longueur de 1300 m. La « Voie Grand Frisson », située rive gauche et cotée très difficile en raison de l'aspect très vertigineux du tracé. En effet, sur la passerelle, vous surplomberez le Drac situé 100m. en contrebas.

Tunnels et passerelles font partie des éléments sur lesquels vous évoluerez sans pour autant oublier le port du casque, du baudrier et de toujours être accroché à au moins une des deux longes et cela pendant toute la durée de l'itinéraire.

Ce parcours aérien est d'accès libre mais si vous n'êtes pas sûr, vous devez faire appel à un guide afin de profiter au mieux de cette expérience et dans des conditions optimales de sécurité.

La Communauté de Communes du pays de Corps, en partenariat avec l'A.D.T. a réalisé une brochure d'information disponible à la Maison du Tourisme.

Amateurs, tous à vos baudriers !!!

## **RAID SOULOISE 2001**

La 2<sup>ème</sup> Edition du Raid Souloise n'aura pas lieu cette année. En effet, pour des raisons de budget, l'A.D.T. n'a pas souhaité reconduire le raid aventure en 2001. L'investissement coûteux de cette manifestation, dû notamment à l'intervention de professionnels de la montagne (guides...), doit absolument être soutenu par des sponsors.

Les membres du bureau ont donc décidé de le reporter à Septembre 2002 et commencent d'ores et déjà une prospection auprès de différents partenaires susceptibles de soutenir cet événement qui permet aux amateurs de pratiquer différents sports (Canoë Via Ferrata V.T.T. Course d'Oriente) dans un des plus beaux stades au monde : la nature !!!

**Présentation de l'itinéraire**  
*tiré de la nouvelle plaquette de la Via-Ferrata*

**VIA FERRATA DU LAC DU SAUTET**

**VOIE DES TUNNELS**

(petite boucle)

- Difficulté : A.D
- Dénivelée : 160 m
- Longueur : 1300 m
- Durée : de 1 h 30 à 2 h

*L'itinéraire de retour est à double sens. Soyez courtois lors du croisement avec d'autres usagers.*

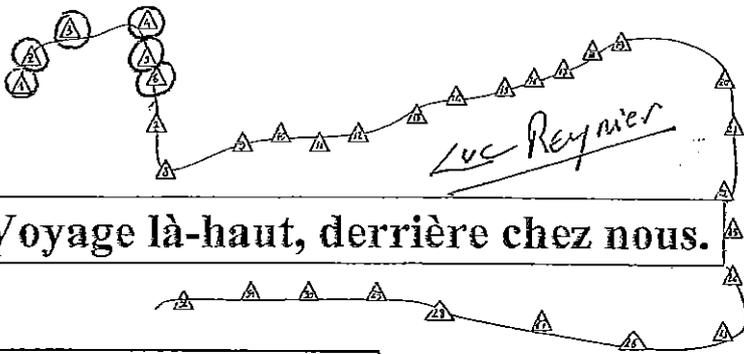
**LE GRAND FRISSON**

(grande boucle)

- Difficulté : T.D
- Dénivelée : 160 m
- Longueur : 1400 m
- Durée : de 3 h 30 à 4 h

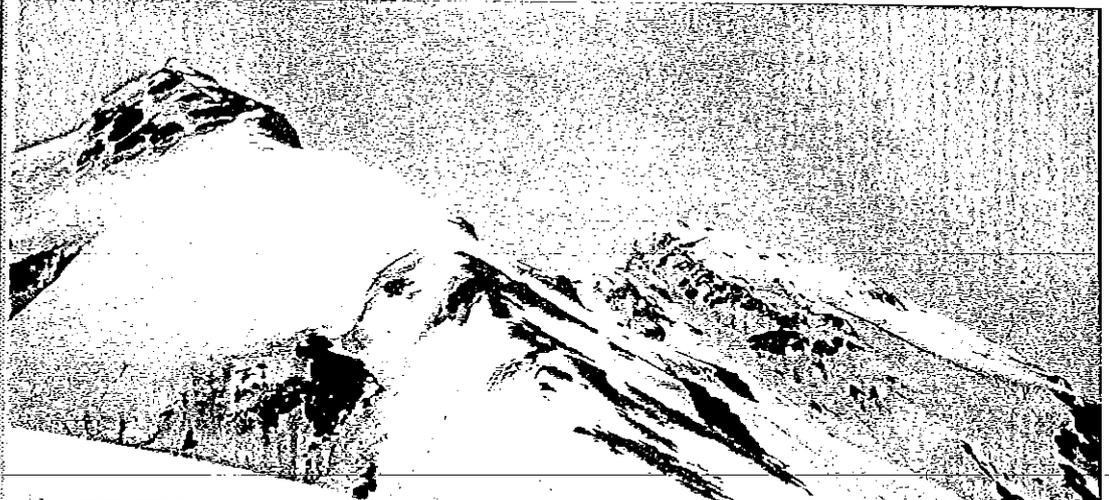
**VIA FERRATA OUVERTE**  
du 15 MAI AU 15 OCTOBRE





## Voyage là-haut, derrière chez nous.

Le **PETIT CHAPELET** (2300 m) et le **GRAND CHAPELET** (2403 m), le point culminant de toutes les montagnes de la Salette. C'est dans ce cirque que l'on récupère l'eau des sources qui alimente Corps. C'est sur ses pentes et celle de la cime de Beauregard située entre le col de Périne et le col des Vachers que la neige de novembre s'accroche pour ne disparaître qu'en mai. Sur ses pentes les randonnées d'hiver et d'été (1200 m) sont des épreuves. Au printemps à la fonte des neiges, les mouflons prennent possession des lieux avant l'arrivée des moutons qui iront brouter le génépi au mois de juillet près du sommet.



Petit et grand Chapelet avec les départs d'avalanche du printemps

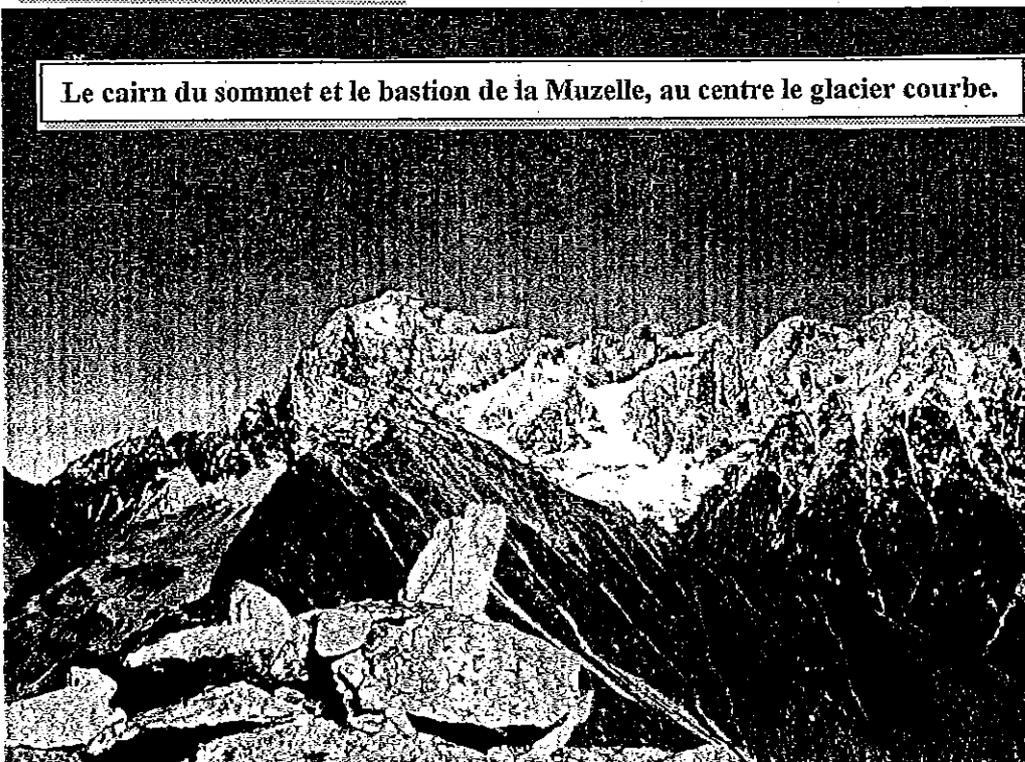
*Himalaya, L'enfance d'un chef*, le film d'Eric Valli,

Si j'en juge par ce que j'entends, on aime ce film parce qu'il respire le vrai. Parce qu'il montre ce que l'on soupçonne comme étant un monde authentique. Quelle nostalgie nous fait nous relier à ces Tibétains d'une autre planète, privés du bruit des voitures, des 35 heures et de la retraite ? Qui veut de cette vie, au milieu des montagnes et des neiges ? Qui veut de ce quotidien à base de tsampa, de thé salé, de pas en altitude, et de poussière des galops de yacks dans la beauté du monde ? Personne d'entre nous. Et pourtant, nous voilà, béats d'admiration, jaloux de l'extrême simplicité, mateurs de leurs territoires où nous irons un jour... mais en vacances. Oui, notre monde est si paradoxal, que nous qui avons tout au regard d'un dolpopa\*, il nous manque parfois l'essentiel : une vision du monde.

Jean-Michel Asselin

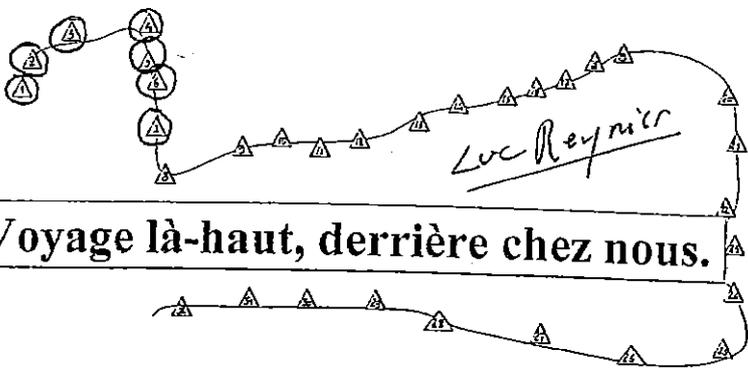
\* Dolpopa : habitant du Dolpo.

Le cairn du sommet et le bastion de la Muzelle, au centre le glacier courbe.



Un paysage devient tout autre dès lors qu'il est vécu, et non plus consommé. C'est beau d'être sur la terrasse de l'aiguille du Midi. C'est beau même quand on a rejoint ce belvédère après quelques minutes de téléphérique. Et pourtant, cela n'a rien à voir avec ce que ressent l'alpiniste ou le randonneur qui découvre son paysage au bout de l'effort de la montée. On n'objectera que chacun a droit à la beauté du monde. C'est vrai, moralement, c'est justice.

Nous pouvons tous revendiquer le droit d'aller au sommet de l'Everest, il paraît que là-haut c'est très beau... Mais quel intérêt aurait ce sommet s'il était accessible à tous ? Ce n'est pas une apologie de l'élite, c'est simplement reconnaître nos limitations et accepter que tout ne nous soit pas donné. Que tout ne soit pas possible.



## Voyage là-haut, derrière chez nous.

**LES ROCHES DU DIABLE** du Chapelet au Grun saint Maurice (de 2398 m à 2776 m). Un parcours d'arêtes de haute montagne si vous n'attendez pas que la neige fonde. En été cette longue ballade est très agréable par beau temps, il n'y a pas de difficulté particulière avec un bout de corde ...et en évitant les périodes orageuses. Sur les roches du diable la foudre aime se mettre en évidence sans prévenir. Le premier petit sommet au départ du Chapelet c'est le Cros Muret (2398 m - photo). Sur le fil de l'arête c'est très aérien. Vers le milieu de la chaîne on retrouve des pentes de neige. Après la pointe blanche (2617 m) il y a un peu d'escalade pour accéder à la suite des arêtes qui vous emmènent au sommet du Grun à 2776 m. Je crois que la traversée hivernale intégrale reste à faire.

Les rochers du Diable, avec le Cros Muret (rocher), la pointe blanche et le Grun



brève de comptoir (éminemment philosophique) : « On est bien peu de chose, ma pauvre dame ». Souvent on entend ces paroles lorsque quelqu'un disparaît, c'est une épitaphe commode. Manière de réintégrer la condition humaine. Une tempête, une avalanche, une marée noire nous rappellent que nous ne l'avons jamais quittée. Ça ne console pas, ça ne répare pas, ça n'excuse pas. « Je ne suis pas Dieu » a dit le guide derrière ses larmes. Ça n'est pas une défense, juste un constat de carence.

*Jean-Michel Asselin*

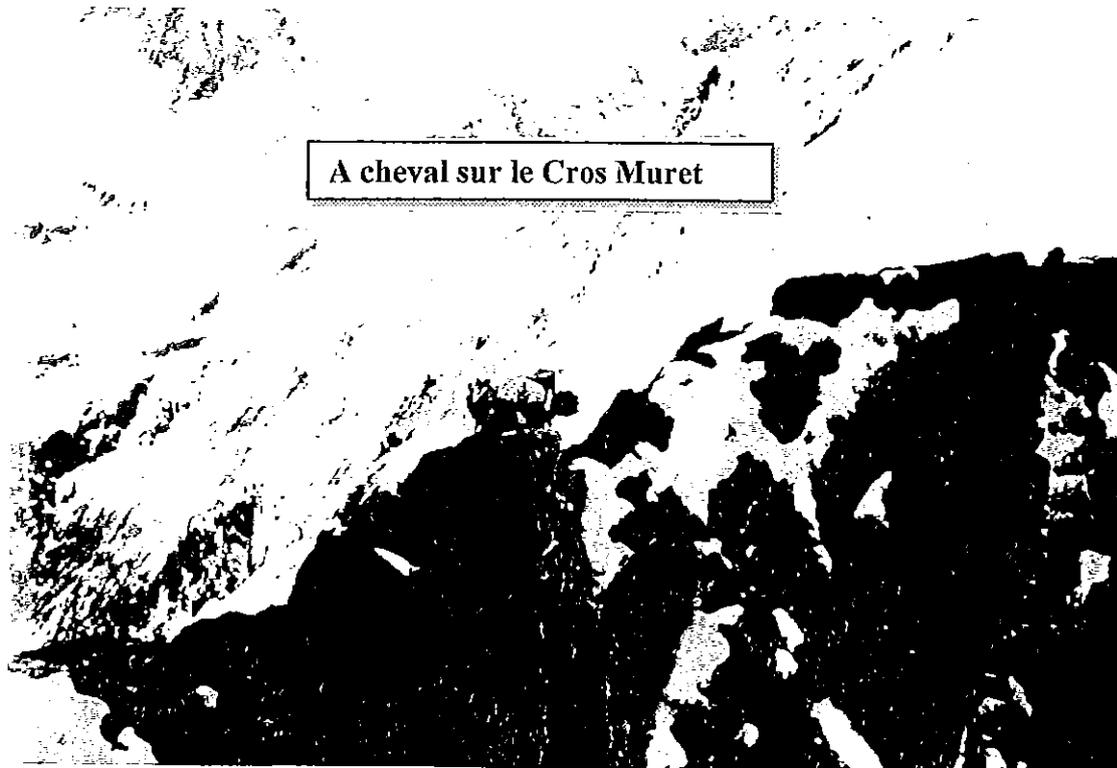
« L'alpinisme est une culture, il appartient aux cimes, aux vallées, il dépasse les frontières, il est un hommage aux paysages parmi les plus beaux de la terre : celui des montagnes ».

Dieu merci ! La montagne est un espace de liberté où chacun a la chance de pouvoir exprimer sa nature. Tout un éventail de réalisations se dégage de cela... Observons, écoutons... puis essayons de réaliser notre... évolution, notre choix. Nous nous devons d'être tolérants, la liberté passe par là... Le risque n'est pas sacrilège dans la mesure où il ne nous est pas imposé. Nous sommes libres de "l'équilibrer" à notre manière, selon notre sensibilité.

On est libre de se tromper... libre de mourir aussi. Pourquoi pas ! Les gens parlent d'alpiniste égoïste, parce qu'il prend droit sur sa vie... Mais si cet aspect-là le représente et l'épanouit, n'est-ce pas encore plus égoïste et bête de le lui interdire ou de le lui reprocher ? Exprimons notre sentiment bien sûr, mais soyons aussi capables d'accepter et de respecter les autres. En montagne, du moins pour l'instant, personne ne nous met en prison...

*Patrick Bérhault*

A cheval sur le Cros Muret



# Dévoluy

## Sanctuaire des colosses de pierre

### DÉCOUVERTE *Dévoluy*

**U**ne vieille légende raconte que, dans ces lieux, quatre géants se battaient à coup de gros blocs détachés de la montagne. À force de guerroyer, ils creusèrent un défilé à l'endroit même où ils s'approvisionnaient en rochers, et firent naître un berceau limité par une véritable enceinte faite des pierres qu'ils s'envoyaient. Un jour, jugeant certainement qu'ils avaient trop abusé, une puissance les transforma en sommet... Ainsi donc naquit le Dévoluy ! Nos colosses sont toujours là. Ils ont pour nom Obiou, Grand Ferrand, pic de Bure et Faraut. Ils verrouillent et veillent désormais sur ce petit massif calcaire perdu entre haute montagne et Haute Provence. Les gorges de la Souloise au nord, le col du Noyer à l'est et le col du Festre au sud sont les seuls accès qui rendent possible la découverte de ce site étonnant.

Dévoluy viendrait du verbe latin *devolvere*, qui veut dire "rouler d'en haut", "précipiter en bas". Et pour qui s'est déjà promené dans cette région, à cheval sur les Hautes-Alpes, l'Isère et la Drôme, force est de recon-

naître que le nom est bien choisi. Qui douterait en effet, au regard de ces casses, de ces éboulis, de ces champs de cailloux, que des morceaux de falaises et de sommets n'ont pas "roulé en bas" ? Personne ici. Et le petit village de l'Enclus, moins que les autres, n'a oublié le bruit assourdissant qui résonna au printemps 1995 dans le pilier de Bure quand celui-ci, sous de fausses allures hiératiques, dégueula une partie de son flanc. Vous l'aurez compris, ici, la pierre est reine.

Cette hégémonie a malheureusement longtemps desservi le Dévoluy. Ainsi G. Derennes, alors inspecteur d'Académie à Gap, nous rapporte ses impressions dans un article des *Alpes Républicaines* du 11 novembre 1882 : « À vrai dire, le Dévoluy est un pays peu avenant, répulsif même. D'aucuns auraient recours aux vieux clichés en honneur autrefois et à tout l'arsenal mythologique pour décrire cette effrayante masse de matière inerte, jaune et déchiquetée, muette comme les sphinx d'Égypte ; cette enceinte bastionnée, crénelée à la cime et comme séparée du reste des humains ; cette terre morte et dénudée où l'herbe a disparu, où le torrent a submergé la vallée... Terre de désolation où tous les Jérémie du monde pourraient se lamenter à leur aise... » Une description assez fidèle au demeurant. Pourtant, on pourrait répondre que l'effrayante masse de matière inerte n'est là que pour redonner un sens à l'humilité, que le jaune est plutôt un signe de chaleur, que le silence a parfois bien des vertus, et que s'il n'a pas trouvé d'herbe, c'est qu'il n'a jamais eu la chance de se prélasser dans la "pelouse" du vallon des Aiguilles, ni de se perdre dans la fraîcheur du Bois Rond.

Ils sont quatre. Quatre géants de pierre qui ont pour nom Obiou, Grand Ferrand, pic de Bure et Faraut. Des colosses endormis qui verrouillent et veillent sur ce petit massif calcaire perdu entre haute montagne et Haute Provence. Un univers austère, chaotique, fait d'éboulis, de champs de cailloux, de falaises en morceaux et de sommets déchiquetés. Au-delà de cette masse effrayante de matière inerte, le Dévoluy porte en lui une beauté saisissante, sauvage et silencieuse. À consommer, sans précipitation.

Texte et photos : Gérald Lucas

### UNE MONTAGNE .. QUI SE MÉRITE

Faut-il n'avoir point d'yeux ni de cœur pour ne voir dans cette terre que tristesse et désolation. Cette rudesse apparente n'est, au contraire, pour l'amateur de grandeur et de démesure que pur enchantement. La lumière qui s'imisce dans les vallons d'altitude semble faire chanter cette pierre comme le feraient les vitraux d'une cathédrale. Car il s'agit bien de monuments qu'il vous est donné de visiter quand vous êtes sur les flancs de l'Obiou ou au cœur de la combe de Mai (pic de Bure). Nul autre architecte n'aurait su aussi bien que la nature apporter aux amoureux de la matière plus bel édifice.

En fait, le Dévoluy porte en lui la magie de ces contrées qui s'appriivoisent, qui s'apprennent, qui se comprennent. Il se consomme sans précipitation. La recette qui a fait de lui ce qu'il est, n'utilise que des ingrédients subtils. Point n'est possible alors d'espérer le comprendre à la sortie de la voiture. Son secret à lui c'est que, pour l'aimer, il faut le absolument goûter. On ne vient pas dans ce sanctuaire comme on trait chez Mac' Donald, car

Quand on parle du temps ici, c'est plutôt pour s'inquiéter de la météo. En effet, même - et surtout - au sein des montagnes les plus touchantes, des formes les plus belles et devant les plus beaux belvédères, on ne badine pas avec l'orage. Les "cathédrales" aussi ont leur caractère, et quand elles décident que la le temps ici n'a de sens qu'à travers la mémoire que l'on veut bien lui accorder. Le plaisir peut alors naître avec cette volonté farouche de ne plus vouloir s'éteindre, certain de toucher à un essentiel, à une simplicité, à un sentiment vierge de tout superflu.

**On ne badine pas avec l'orage. Les "cathédrales" ont leur (sale ?) caractère. Et quand elles ont décidé que la visite était terminée, il faut très vite savoir rentrer.**

hension mutuelle et peut-être la volonté d'un certain respect, qui engage par ailleurs le visiteur à revenir et la montagne à accueillir de nouveau ?

On se prend à penser à ces hommes et à ces femmes qui, autrefois, ont vécu au cœur de ce massif, conjuguant la vie de tous les jours, âpre et difficile, avec la beauté presque inquiétante de ces cimes. De ce temps jadis, il nous reste quelques lignes d'Alice Allouis, toutes empreintes de cette émotion et de cette ambiance : « *Dans la nuit limpide, on avançait à pas feutrés sur la neige dure et bleutée. Les regards se levaient vers la masse imposante d'Aurouze, vers sa haute falaise qui dressait ses aiguilles au-dessus du flanc ocré comme une épaule nue, dont il avait l'éclat et la douceur satinée dans le clair de lune.* »

Ces contrastes en font, à n'en pas douter, un des plus beaux paysages des Alpes orientales, véritable petit frère des Dolomites italiennes et, pour partie, cousin du lointain far-west-américain vers lequel nombre de Dévoluards ont émigré.

Que ce soit à skis de randonnée, à skis de fond, en raquettes, en chiens de traîneau ou plus simplement à pied, le Dévoluy ne se découvre qu'en adéquation avec ses éléments. De là, un sentiment d'appartenance ou, pour le moins, de connivence, vient titiller l'envie d'aller plus loin dans la relation. L'invite est trop forte et il serait vain de vouloir la boudier.

Du col de Lauteret, agréable et tranquille, à l'Obiou, aux allures de Matterhorn isérois, en passant par la découverte des sources des Gillardes (deuxième résurgence de France par son débit qui peut atteindre 56 m<sup>3</sup>/s) chacun trouve réponse à ses attentes.

À l'intérieur de ce massif, qui reste le plus haut des massifs préalpins, le botaniste averti trouvera lui aussi de véritables petits trésors comme le chardon d'Aurouze qui n'existe nulle part ailleurs. L'ibérus du mont Aurouze, le Panicaut blanc ou encore la Bercenaine viendront parfaire la curiosité de l'amateur.

Pour terminer, honneur à une vieille dame qui, du haut de ses 900 ans, bien blottie sous la montagne de Faraut, veille toujours.

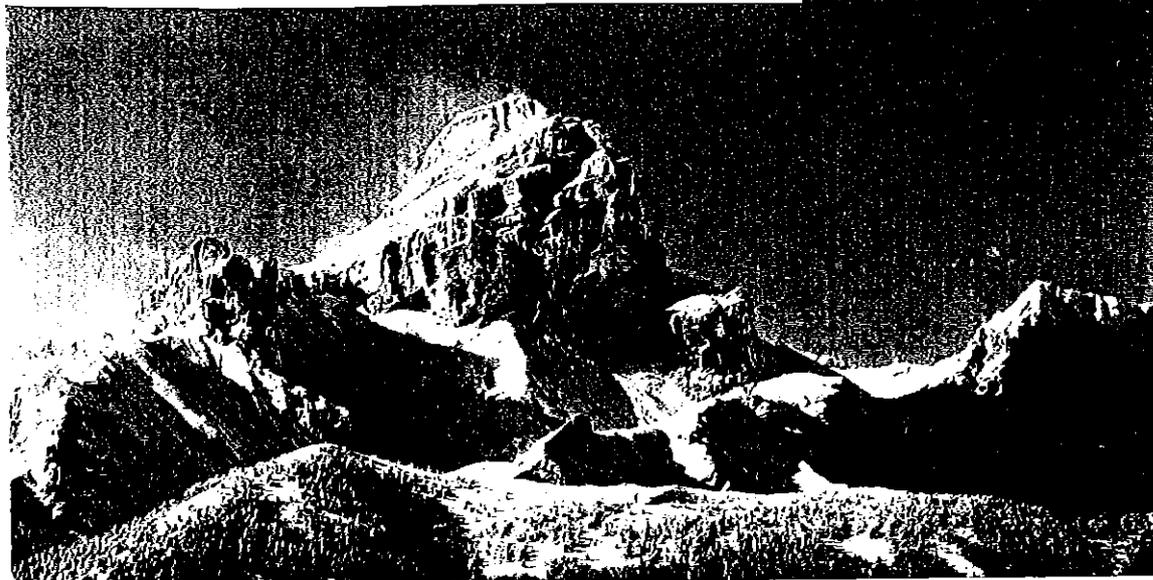
**Pour l'amateur de grandeur et de démesure, la rudesse apparente du massif n'est que pur enchantement. Et la lumière qui s'immisce dans les vallons fait chanter la pierre comme le feraient les vitraux dans une église.**



**Croesus : le Grand Ferrand (2 758 m) deuxième sommet du Dévoluy par son altitude, et une des trois grandes courses du massif.**

**Une architecture à la (dé) mesure des dieux, faite de rocs, d'éboulis, de casses, de sommets qui dégueulent les cailloux. Ici, la pierre est reine.**

Perchée au-dessus de Saint-Didier, souhaitons que la Mère Église (chef-d'œuvre de l'art roman du XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle) forte d'une sagesse accumulée au cours des âges, dispense un peu de celle-ci à tous les amoureux de la montagne, et du Dévoluy en particulier, pour qu'une balade à travers les sentes et les vallons ne soit toujours qu'un plaisir, et seulement un plaisir. ▲



# CARNET DU JOUR

## CARNET ROSE

*C'est avec joie que nous avons appris la naissance de :*

- LILA-MAY** Fille de Stéphanie BAGGIO et Laurent LUCATELLI,  
Sœur de Mattéo, Petite-fille d'Eliane BAGGIO.
- ROMAIN** Fils de Thuy-Lieu et Jean-Christophe BROËT, frère de Nicolas,  
Petit-fils de Nicole et Hervé BROËT.
- MAXIME** Fils de Sandra MARTINELLI et de Lionel ROUFET,  
Petit-fils de Chantal et Roger MARTINELLI.
- AUDE** Fille de Brigitte et Patrice BERNARD sœur de Louise et Jean-Baptiste,  
Petite-fille de Christiane et René BERNARD.
- MATHILDE** Fille de Valérie et Philippe PRA, petite-fille de Michèle et Pierre PRA.
- MATHILDE** Fille de Christel et Gilles FABRE, petite-fille de Chantal et Jean-Yves  
GELIN, Arrière petite-fille de Mr et Mme Jean NAUBRON.

*Sincères félicitations aux parents, grands-parents et arrières grands-parents, et meilleurs vœux aux bébés.*

## CARNET BLANC

Dernièrement a été célébré à Rueil-Malmaison, le mariage de Pascal GUEYDAN et de Gaëlle BERTHIER, fils de Danièle et Henri GUEYDAN.

Le 23 JUIN 2001, a été célébré à Vichy, le mariage de Emeric FERRAND et de Valérie CORDERO, fils de Dominique et Patrick FERRAND, petit-fils de Josette FERRAND et de Suzanne JOST.

## CARNET DE DEUIL

*Nous avons appris avec tristesse le décès de :*

- Fernande MASSON** Epouse de Daniel MASSON, mère et belle-mère de Bernard et Josette,  
De Edith et Jean-François, grand-mère de Sophie, Sylvain, et Eric,  
Cousine de Mignonne et Eugène PELLISSIER.
- Baptiste DUCATEL** Fils de Dominique DUBUC et Alain DUCATEL,  
Ami de Keltouma DJELALI.
- Maria MASSE** Mère et belle-mère de Louis et Henriette MASSE,  
Grand-mère de Bernard, Guy et Valérie MASSE, Arrière grand-mère de  
Rodolphe, Laetitia, Lionel, Sylvain, Axel et Charline.
- Emile PRA** Père et beau-père de Mr et Mme Jean-Paul PRA,  
De Mr et Mme René PRA et de Mr et Mme Pierre PRA.
- Irma SPECIEL** Pensionnaire de la Maison de Retraite.
- Bernard FALEMPIN** Epoux de Marie-Lise, père de Wilfried et Aurélia,  
Gendre de Marie DUFLOS.
- Fernand GALVAIN** Epoux de Gisèle, beau-frère de Lucette GALVAIN,  
Cousin de Mignonne et Eugène PELLISSIER.

*Nous prenons part à la peine de leur famille et leur présentons nos sincères condoléances.*

## PAGE D'ECRITURE

Deux et deux quatre  
Quatre et quatre huit  
Huit et huit font seize  
Répétez ! dit le maître  
Deux et deux quatre  
Quatre et quatre huit  
Huit et huit font seize  
Mais voilà l'oiseau-lyre  
Qui passe dans le ciel  
L'enfant le voit  
L'enfant l'entend  
L'enfant l'appelle  
Sauve-moi  
Joue avec moi  
Oiseau !  
Alors l'oiseau descend  
Et joue avec l'enfant  
Deux et deux quatre...  
Répétez ! dit le maître  
Et l'enfant joue  
L'oiseau joue avec lui...  
Quatre et quatre huit  
Huit et huit font seize  
Et seize et seize qu'est ce qu'ils font ?  
Ils ne font rien seize et seize  
Et surtout pas trente-deux  
De toute façon  
Et ils s'en vont.  
Et l'enfant a caché l'oiseau  
Dans son pupitre  
Et tous les enfants  
Entendent se chanson  
Et tous les enfants  
Entendent la musique  
Et huit et huit à leur tour s'en vont  
Et quatre et quatre et deux et deux  
A leur tour fichent le camp  
Et un et un ne font ni une ni deux  
Un et un s'en vont également.  
Et l'oiseau-lyre joue  
Et l'enfant chante  
Et le professeur crie :  
Mais quand vous aurez fini de faire le  
pitre !  
Mais tous les autres enfants

Ecoutent la musique  
Et les murs de la classe  
S'écroulent tranquillement  
Et les vitres redeviennent sable  
L'encre redevient eau  
Les pupitres redeviennent arbres  
La craie redevient falaise  
Le porte-plume redevient oiseau.

Jacques PREVERT.

### PAROISSE ST PIERRE JULIEN EYMARD HORAIRE DES MESSES Sous-secteur pastoral de CORPS

Dimanche 29 JUILLET :

11H ST PIERRE DE MEAROTZ

Dimanche 5 AOÛT :

11H PELLAFOL

Dimanche 12 AOÛT :

11H ST LAURENT EN BT

Mercredi 15 AOÛT :

11H LA SALLE EN BEAUMONT

Dimanche 19 AOÛT :

11H CORPS

Dimanche 26 AOÛT :

9H MONESTIER D'AMBEL

Dimanche 2 SEPTEMBRE :

11H LES CÔTES DE CORPS

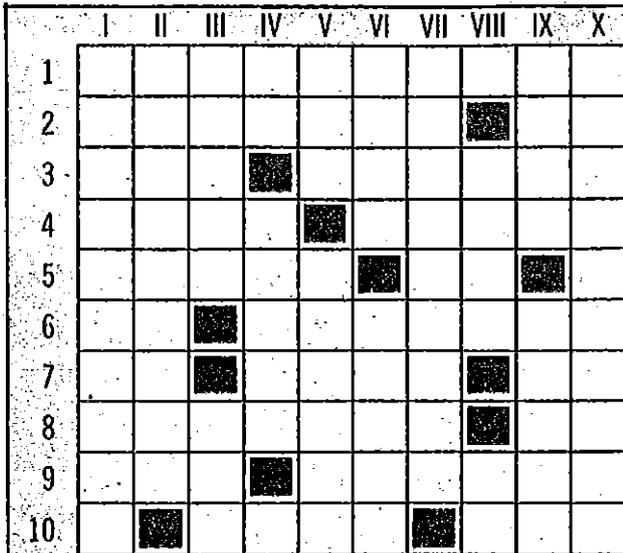
Dimanche 9 SEPTEMBRE :

9H QUET EN BEAUMONT

Dimanche 16 SEPTEMBRE :

11H CORPS

# MOTS CROISES



**Horizontalement :** 1. Il craignait le coup de filet. 2. Produit d'un bon placement. Direction. 3. Forme d'avoir. Il connaît le langage des cours. 4. Retournement de situation. Il se lève avant la clientèle. 5. Homme de loi. Deux de trèfle.

6. Article d'importation. Bravaient avec un dé. 7. Creux à l'oreille. Agent chargé de l'extinction des feux. Nous enchante dans la flûte. 8. Se mire dans le Guadalquivir. Se répète à perpétue. 9. Se voit au cours des préséances. On sait maintenant de quoi elle est capable. 10. Bruyant dieu barbare. Participe au lancement d'une vedette.

**Verticalement :** I. États sous haute surveillance. II. Un plat qui fut hors de prix. III. Elle rend l'air de la montagne moins suave. Fait passer. IV. Dans la gamme. Spécialiste du canon. V. Flâne au pays des cigognes. Dessus de lit vénitien. VI. On peut dire sans se tromper qu'il en avait. Le laisser lui donne une certaine négligence. VII. Sur le dos d'un pape. VIII. Il attisa le feu. Lettres de félicitations. IX. Découvrir une trame. Fille des bois. X. Faire impression.

## SOLUTION DES JEUX

# MOTS CASES

## PAGE CUISINE

**Mots de 8 lettres :** élégants - éléments - embâcles - entériné - épépiner - espérées - esseulés - étésiens - nodosité - ossuaire - senestre - transept.

**7 lettres :** ballets - papules - reptile - saunage.

**6 lettres :** bourse - éperon - inséré - Lénine - léonin - létale - cestre - roller - suante - tiars.

**5 lettres :** béret - bière - étant - ganse - gènes - nurse - pages - polar - rosse - téléx - têtue - Ussel.

**4 lettres :** aile - cive - croc - esse - gang - leur - Noël - œil - ossu - poli - rang - rime - stop - têts.

**3 lettres :** aïe - Ali - été - île - ira - ive - let - nés - non - nos - osé - pal - pub - ris - six - sue.

**2 lettres :** mu - or - os - se.

